

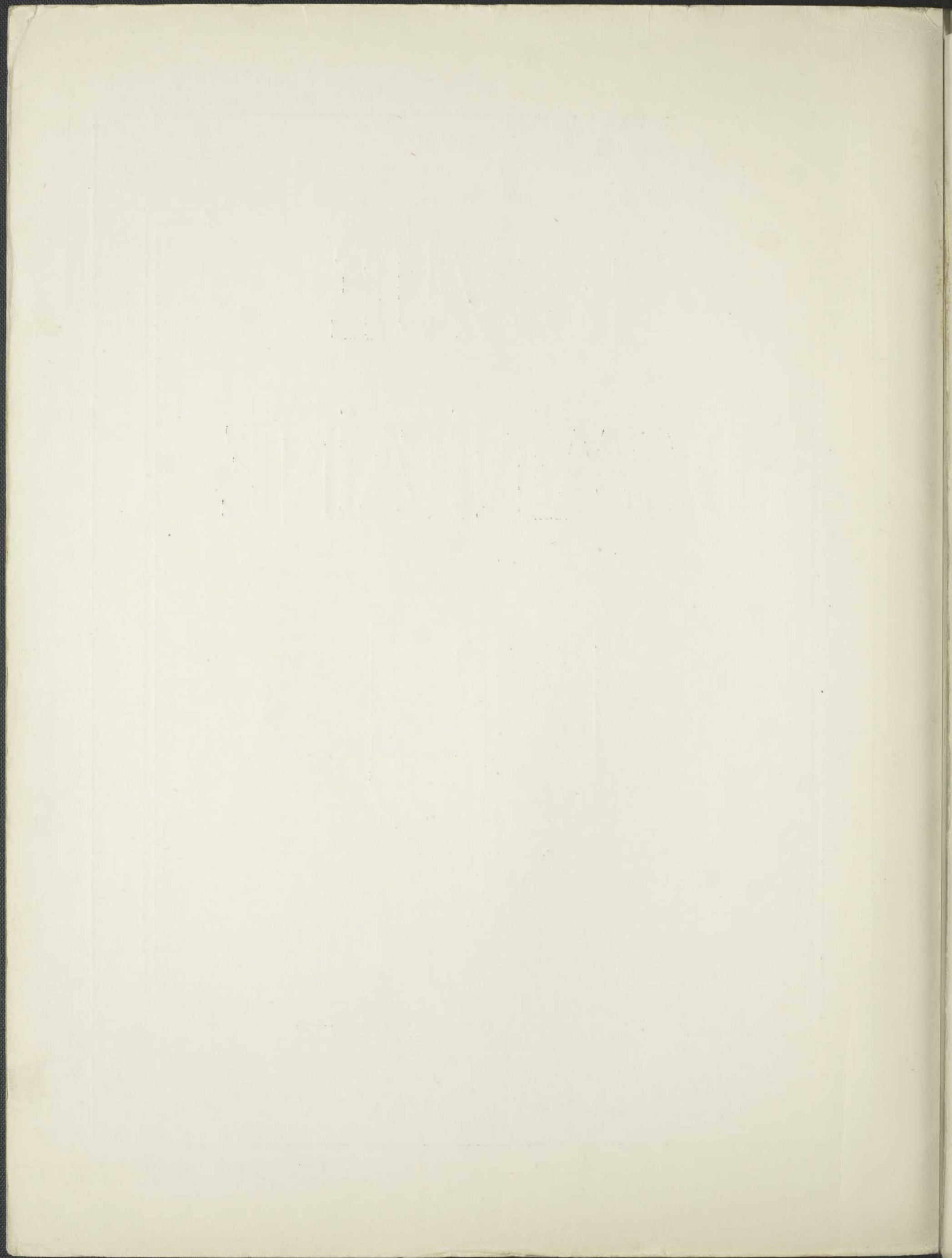
PER
R-385
Ex-7
P

SALLE DE LECTURE
SÉMINAIRE
DE RIMOUSKI

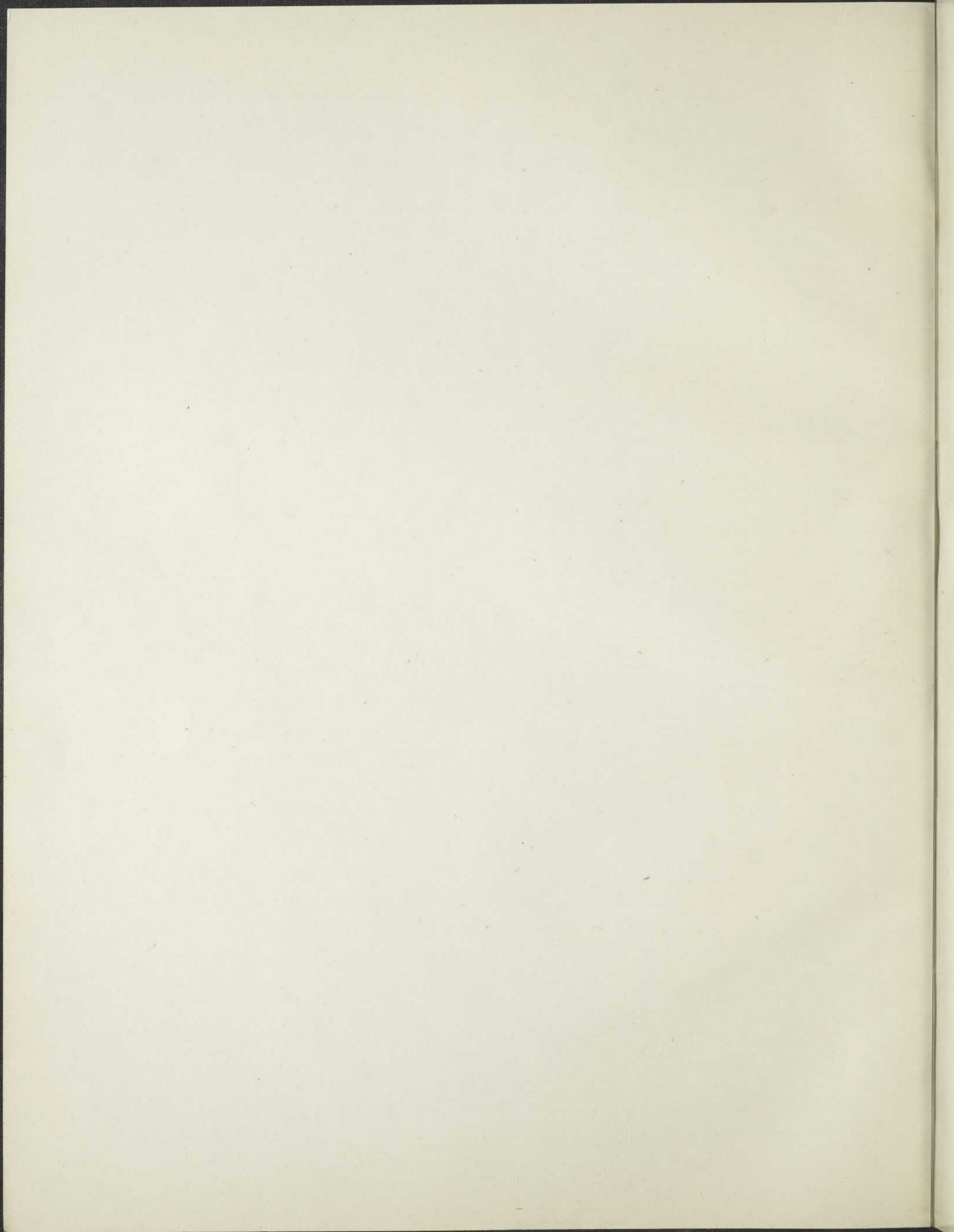
REVUE DOMINICAINE



SALLE DE LECTURE
SÉMINAIRE
DE RIMOUSKI



SALLE DE LECTURE
SÉMINAIRE
DE RIMOUSKI



BONNES ADRESSES À CONSULTER

- ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES :**
Millen, John, Ltée 37, boul. Charest, Tél. 4-3504, Québec, P. Q.
- AGENTS MANUFACTURIERS — IMPORTATEURS :**
Godley Products Enrg., 801, St-Honoré, Tél. 2-3103 Québec
Lortie, J. R., 88, boul. Orléans, Tél. 2-7735 Giffard, P. Q.
- AGENCE DE VOYAGE :**
Touristaide Inc., 24, Ste-Anne, Tél. 5-5706 Québec, P. Q.
- ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES :**
Roux Electric Enrg., 20, Maguire, Tél. 2-3434, Sillery, Québec
Roland Electric Enrg., 3190, 1ère avenue, Tél. 3-0895, Québec
- APPAREILS DE CHAUFFAGE :**
Volcano Ltée, 88, Côte d'Abraham, Tél. 3-2572 Québec, P. Q.
- ARCHITECTES :**
Bouchard & Rinfret, 400, boul. Charest, Tél. 4-0734, Québec, P. Q.
Chabot, Germain, 226, St-Jean, Tél. 2-6511 Québec, P. Q.
Desmeules, Gabriel, 226, St-Jean, Tél. 4-3864 Québec, P. Q.
Drouin, J.-C., 104, St-Jean, Tél. 2-8618 Québec, P. Q.
Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 Montréal
- ARCHITECTES LEMIEUX, 760, SQUARE VICTORIA, LA .2870, MTL.**
Ludger Lemieux — A.A.Q.P. — M.R.A.I.C.
Paul M. Lemieux — B.A. — M.R.A.I.C. — A.A.P.Q. — D.P.L.G.F.
- ARPENTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS :**
Bélanger et Bourget, 86, Côte de la Mont., Tél. 2-5180, Québec
Boucher, Germain, 25, St-Louis, Tél. 4-1841 Québec, P. Q.
Blanchet, Jos., 97, Laurentide, Tél. 3-1330 Québec, P. Q.
- ARTICLES RELIGIEUX, JOUETS, LIBRAIRE, ETC. :**
Kirouac, Marcel, 479, 5e rue, Tél. 2-5383 Québec, P. Q.
- ARTICLES DE SPORTS :**
Delisle Sports Enrg., 42, Côte du Palais,
Tél. 3-5513, Québec, P. Q.
Le Palais des Sports, 67, Côte d'Abraham, Tél. 3-2341, Québec
Sports Enrg., 213, St-Jean, Tél. 2-6657 Québec, P. Q.
- ART PLASTIQUE ENRG. — OUVRAGES DE TOUT GENRE :**
Art Plastique Enrg., 166, Des Commissaires,
Tél. 3-2990, Québec, P. Q.
- ASCENSEURS :**
La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-4641 Québec, P. Q.
- ASSURANCES GÉNÉRALES :**
Bernardin Frères, Edifice Aldred, Ch. 305,
505, Place d'Armes, Tél. HA. 6258, Montréal
Boutin, P. A., 80, St-Pierre, Tél. 2-3884 Québec, P. Q.
- ASSURANCE : NATIONAL LIFE ASSURANCE CO. :**
Arsenault, Bona, Gérant, 80, St-Pierre, Tél. 2-5785 Québec
- ASSURANCE : LA SOLIDARITÉ, CIE D'ASSURANCE-VIE :**
Siège Social, 126, St-Pierre, Tél. 4-4034 Québec, P. Q.
- AUTOBUS :**
Autobus Lemelin, 170, Commerciale, Tél. Zone 5-327, Lévis, P. Q.
- AUTOBUS À LORETTE, AÉRODROME, CHAMPIGNY, LAC ST-JOSEPH, STE-CATHERINE :**
Drolet, A., Ltée, 155, boul. Charest, Tél. 2-8494 Québec, P. Q.
- AUTOBUS FOURNIER LTÉE : QUÉBEC AU CAMP VAL-CARTIER, STE-FOY, LAC ST-CHARLES, ST-RAYMOND :**
Terminus, 501, boul. Charest, Tél. 6182-34, St-Augustin, 2-5946
- AUTOMOBILES & ACCESSOIRES EN GROS :**
Gaumont Automobile Enrg., 204, de la Reine, Tél. 2-6663, Qué.
- AUTOMOBILES (SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC.) :**
Boutet & Fils, 131, Caron, Tél. 3-3370 Québec, P. Q.
Ferland, Ludger, 661, 1ère av., Tél. 4-2920 Québec, P. Q.
- AUTOMOBILES — VENTE & SERVICE :**
Giguère Automobile Ltée, 501, St-Vallier, Tél. 8230 Québec
Montcalm Auto Inc., 901, 1ère av., Tél. 2-5676 Québec, P. Q.
- AVOCATS :**
Champeau, Armand, 5585, Canterbury, Tél. AT. 9717, Outremont
St-Jacques, Henri, 18, Rideau, Tél. 2-5055 Ottawa, Ont.
- BANQUES :**
La Banque Provinciale du Canada,
221 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 7151, Montréal
- BICYCLETTES ET ACCESSOIRES :**
Gendron et Frères Enrg., 19½, Prévost, Tél. 3-1223, Québec, P. Q.
- BISCUITS ET GÂTEAUX :**
Cie de Biscuits Stuart Ltée, Alf. Allard, prés., CR. 2167, Mtl.
- BLOCS DE BÉTON, TAILLEURS DE PIERRE :**
Côté, Valère, Inc., 325, Dorchester, Tél. 4-4491, Québec, P. Q.
- BOIS DE PULPE ET BOIS DE SCIAGE :**
Coulombe, J. A. & Cie Ltée, 126, St-Pierre, Tél. 2-1533, Québec
- BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :**
Grier, G. A. & Sons Ltd., 2120 ouest, N.-Dame, WI. 6118, Mtl.
- BOIS DE CONSTRUCTION, MANUFACTURIERS DE PLANCHERS EN BOIS FRANC, PORTES ET CHÂSSIS :**
Dupuis, J.-P. Ltée, 1084, Av. de l'Eglise, Tél. YO. 0928, Verdun
- BONBONS EN GROS :**
Bonbons Yolande Enrg., Mme J.-B. Cloutier, propr.,
57, Dalhousie, Tél. 4-1167 Québec, P. Q.
- BOUCHERS — VIANDES DE CHOIX :**
Bardon & Fils Ltée, 108, Cartier, Tél. 5-8135 Québec, P. Q.
- BOULANGERS (GÂTEAUX ET PÂTISSERIES) :**
Boulangerie Nationale, 540, 1ère av., Tél. 2-5244, Québec, P. Q.
Hethrington, T., Ltée, 358-364, St-Jean Québec, P. Q.
- BRIQUE, TERRA-COTTA, TUYAUX, CHAUX,**
BLOC DE BÉTON :
Giroux & Fils Enrg., 311, Dorchester, Tél. 3-1560, Québec, P. Q.
- BRÛLEURS À L'HUILE :**
Beaudet, J.-L., 400, Charest, Tél. 3-0950 Québec, P. Q.
- BUANDERIES :**
Buanderie St-Paul, 2020, Roberval, Tél. WE. 6791 Montréal
Buanderie « Impériale », 6, Des Bains, Tél. 2-1856, Québec, P. Q.
- CADEAUX :**
Duquet Gift Shop Reg'd., 157, Cartier, Tél. 2-3647, Québec, P. Q.
La Petite Marquise, 146, St-Jean, Tél. 4-0883 Québec, P. Q.
- CAFÉ, THÉ, CONFITURES :**
J. A. Désy Ltée, 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 Montréal
- CARROSES, TRICYCLES, BRÛLEURS À L'HUILE :**
Verret, J. A., 90, Boisseau, Tél. 4-6073 Québec, P. Q.
- CARROSSERIES D'AUTO (DÉBOSSAGE, REMBOURRAGE, ETC.) :**
Normandeau, A. et Fils, 01152, Charlevoix, WI. 5562, Montréal
- CHAPEAUX — CORSETERIE — CADEAUX POUR BÉBÉS :**
Guimont & Boucher, Mlles, 121, St-Jean,
Tél. 2-1903, Québec, P. Q.
- CHAPEAUX — SACOCHES :**
Giroux, Lucienne, 257, St-Joseph, Tél. 3-2844 Québec, P. Q.
- CHARBON :**
Quebec Coal Co. Ltd., 411, boul. Charest, Tél. 2-8472, Québec
- CHARBON (ANTHRACITE ET BITUMINEUX) :**
The Canadian Import Co. Ltd., 83, Dalhousie, Tél. 2-1221, Qué.
- CHARBON ET HUILE À CHAUFFAGE :**
Madden & Fils Ltée, 244, boul. Charest, Tél. 4-3578 Québec
- CHARCUTERIE :**
Charcuterie Hygienic Enrg., 437, St-François, Tél. 3-7438, Qué.
- CHAUFFAGE ET PLOMBERIE :**
Germain & Frères Ltée, 237, St-Antoine, Tél. 76, Trois-Rivières
Chiquette, Rosario, 23, Laviguer, Tél. 4-3782, Québec, P. Q.
Couture, Odilon Enrg., 27, Laviguer, Tél. 5-8073, Québec, P. Q.
- CHAUFFAGE ET PLOMBERIE (ENTREPRENEUR) :**
Jetté, J.-W. Limitée, 360 est, Rachel, Tél. MA. 4184, Montréal
- CHAUSSURES :**
Létourneau, Emile, 96, de la Couronne, Tél. 3-7403, Québec, P. Q.
- CHIRURGIEN-DENTISTE :**
Trottier, Dr Jean, 37, St-Eustache, Tél. 3-6675 Québec, P. Q.
- CHOCOLATS (FINS — MINUSCULES) LIVRAISON :**
Denyse, 4927 ouest, Sherbrooke, Tél. EL. 4877 Montréal
- CIERGES, CHANDELLES, BOUGIES :**
F. Baillargeon Ltée, 51 ouest, Notre-Dame, PL. 9467, Montréal
- CIRE À PLANCHER LIQUIDE ET EN PÂTE :**
Les Produits Sylvia Enrg.,
187, des Commissaires, Tél. 6768, Québec, P. Q.
- COMPLIMENTS :**
Compliments d'un ami : C. et G. Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : C. N. E.
Compliments d'un ami : J. E. S.
Compliments d'un ami : J. B. R. et Cie Inc.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

- Compliments d'un ami : P. Québec, P. Q.
 Compliments de J. M. Québec, P. Q.
 J. P. Laberge Enrg.
 Compliments d'un ami : M. B. Québec, P. Q.
 Compliments de : Paysannerie du Québec Enrg., Québec, P. Q.
 Compliments d'un ami : O. S.-P.
 Compliments de M. Ernest Beaubien Québec, P. Q.
 Compliments de Maurice Pollack Ltée Québec, P. Q.
 L'Honorable Sénateur Cyrille Vaillancourt Lévis, P. Q.
 Un ami de la Revue.
 Un ami de la Revue : A. D. & Fils Ltée.
- COMPTABLE AGRÉÉ :**
 Turgeon, Paul, 852, St-Vallier, Tél. 4-7426 Québec, P. Q.
- COMPTOIR — LUNCH — SOUVENIRS :**
 Montcalm Headquarters, 36, St-Louis, Tél. 2-0085, Québec, P. Q.
- CONFECTION ET RÉPARATION DE CHAPEAUX POUR DAMES :**
 Le Papillon d'Or (Mlle J. d'Arc Emond),
 109, St-Jean, Tél. 2-4314, Québec, P. Q.
- CONFECTION POUR DAMES :**
 Houde, Mme A., 84, D'Artigny, Tél. 3-8714 Québec, P. Q.
- CONFISERIE "PETIT" — BONBONS, SUNDAE, ETC. :**
 Petit, Gérard, 55, D'Assise, Tél. 4-0851 Québec, P. Q.
- CONTRACTEURS :**
 (CONSTRUCTION DE CHEMINS ET D'ÉDIFICES PUBLICS) :
 Les Entreprises Lechasseur Ltée Mont-Joli, P. Q.
- CONTRACTEURS EN AMIANTE :**
 Bouchard & Robitaille Enrg., 34, Père Grenier, Tél. 5-8798, Qué.
- CONTRACTEURS — ÉLECTRICITÉ — CHAUFFAGE —**
CONSTRUCTIONS, DÉMOLITION, MATÉRIAUX À VENDRE :
 Tétrault Frères, 1200, Av. de l'Eglise,
 Tél. TR. 6611-6612, Montréal
- CONSTRUCTIONS DE TOUS GENRES — VENTE DE TERRAINS :**
 Le Syndicat de Construction Moderne Ltée,
 1751, Sheppard, Tél. 2-4166, Québec, P. Q.
- CONSTRUCTIONS GÉNÉRALES :**
 Succession Delphe Maranda,
 814, St-Vallier, Tél. 2-3808, Québec, P. Q.
- COUPE-FROID NATIONAL EN CAOUTCHOUC :**
 Tremblay, G.-E., 209, 10e rue, Tél. 3-2662 Québec, P. Q.
- COURTIERS :**
 Lagueux & Desrochers Ltée, Casier Postal 218,
 105, Côte de la Montagne, Tél. 2-3271, Québec, P. Q.
- COURTIER EN IMMEUBLE :**
 Thibodeau, L. P. R., 323, boul. Charest,
 Télé. 2-8115 — 4-2316, Québec, P. Q.
- COURTIERS D'OBLIGATIONS :**
 La Corporation de Prêts de Québec, 132, St-Pierre,
 C. P. 68, Tél. 2-4765, Québec, P. Q.
- COURTIERS EN ÉPICERIES :**
 Brault, Anastase, 1891, Roberval, Tél. WE. 4237 Montréal
- COURTIER EN IMMEUBLES & ASSURANCES :**
 Leroux, O., 525, 3e avenue, Tél. 4-3836 Québec, P. Q.
- COUVREURS :**
 Falardeau, Eugène Ltée, 141, Dorchester, Tél. 5-9677 Québec
- CRÈME GLACÉE :**
 Crèmerie Mont Blanc Enrg., 149, Renaud, Tél. 2-6841 Québec
- DACTYLOS-CALCULATEURS-MIMÉOGRAPHES :**
 Martineau, N. & Fils, 1019, Bleury, Tél. BE. 2318 Montréal
- DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES :**
 Bouchard, J. & Fils, 320, 5e rue, Limoilou, Tél. 4-1113, Québec
 Thibault, J. P. Enrg., 9, Commerciale, Tél. 131 Lévis, P. Q.
- DOREURS-ARGENTEURS-ORFÈVRES :**
 Beaugrand Gilles, 846, de l'Épée, Tél. DO. 2950 Montréal
 Galvanoplastie Canadienne, 521½, St-Jean, Tél. 3-4883, Québec
- DRIVE YOURSELF :**
 Jobidon Drive Yourself, 575, 1ère av., Tél. 4-2200, Québec, P. Q.
- ÉDITIONS :**
 Editions du Lévrier, 5375, Av. N.-D. de Grâce, WA. 6765, Mtl.
- ÉLECTRICIENS — LAVEUSES, ETC. :**
 Simard Electric Enrg., 317r, 3e rue, Tél. 3-7701, Québec, P. Q.
- ÉLECTRICIEN — RÉPARATIONS DE MOTEURS :**
 Gravel Electric, 427, 1ère avenue (Limoilou),
 Tél. 3-7371, Québec, P. Q.
- ENCANTEURS ET MARCHANDS DE MEUBLES :**
 Les Enchères Marceau Inc., 12, St-Joseph, Tél. 2-1278, Québec
- ENSEIGNES LUMINEUSES AU NÉON — RÉPARATIONS :**
 Modern Neon Reg'd., 1220, St-Vallier, Tél. 4-1191, Québec, P. Q.
- ENTREPRENEURS :**
 Bilodeau Ltée, 82, Richelieu, Tél. 2-1143 Québec, P. Q.
- ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS :**
 Asselin Electric,
 317B, de la Canardière, Tél. 3-2002, Québec, P. Q.
 Latulippe, J.-P., 124, Bayard, Tél. 2-7644 Québec, P. Q.
 Roussel, Arthur, 177, Cadillac, Tél. 3-5274 Québec, P. Q.
 Sylvain, Lucien, 92, Ste-Agnès, Tél. 2-2987 Québec, P. Q.
- ENTREPRENEURS-COUVREURS :**
 La Rue, D. Ltée, 111, Côte de la Montagne, Tél. 3-7500, Québec
 Bureau, Antonio, 240, boul. des Capucins, Tél. 6334, Québec
- ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX :**
 Bédard, Albert, 138, St-Patrick, Tél. 2-3623 Québec, P. Q.
 Boivin, Marcel & Cie Ltée, 2795, 1ère avenue, Limoilou,
 Tél. 3-5813, Québec, P. Q.
 Dubé & Dubé, 14, Place d'Aiguillon, Tél. 3-8322, Québec, P. Q.
 Lamontagne, F.-X., 411, Boulevard Charest, Tél. 3-0590, Québec
 Les Entreprises Bergerville Ltée,
 111, Côte de la Montagne, Tél. 2-5268, Québec, P. Q.
 Parent & Gosselin Enrg., 270, des Oblats, Tél. 3-5875, Québec
- ENTREPRENEURS-MENUISIERS :**
 Blouin & Blouin Enrg., 120, Châteauguay, Tél. 5-8687, Québec
- ENTREPRENEURS DE MENUISERIE GÉNÉRALE :**
 Bégin, Alphonse, 275, 13e rue, Limoilou, Tél. 4-3980, Québec
 Laberge, Roland, 62, Lamontagne, Tél. 9221 Québec, P. Q.
- ENTREPRENEURS-PEINTRES :**
 Boisvert, Charles & Fils, 1701, Ch. St-Louis, Tél. 5-8679, Québec
 Thibault, Paul, 526, St-François, Tél. 2-8433 Québec, P. Q.
- ÉPICIERS :**
 Blouin, Paul, 110, Bourlamaque, Tél. 2-3964 Québec, P. Q.
 Pakenham Enrg., 975, 3e avenue, Tél. 2-5681 Québec, P. Q.
 Pelletier, Alphonse, 340, St-Vallier, Tél. 2-0033 Québec, P. Q.
- ÉPICERIE-BOUCHERIE :**
 Magasin St-Louis Enrg., 26, rue St-Louis, Tél. 2-4791, Québec
 Magasin St-Michel Enrg., 1290, Maxfield, Tél. 3-7368 Sillery
- ÉPICERIES EN GROS :**
 Lamarche, J.-H., 6749, St-Laurent, Tél. CR. 2155 Montréal
 Letellier, J.-B.-E. Enrg., 112, Dalhousie, Tél. 2-3931 Québec
 Rioux & Pettigrew, 48, St-Paul, Tél. 2-1212 Québec, P. Q.
- ESTAMPES EN CAOUTCHOUC :**
 A. Derome et Cie Enrg., 25 est, N.-Dame, LA. 2392, Montréal
- FER ORNEMENTAL — SOUDURE ÉLECTRIQUE & OXYGÈNE :**
 St-Hilaire, Rosaire, 1727, Chemin St-Louis, Tél. 3-2672, Québec
- FERRONNERIE D'ART :**
 Les Frères Lebrun, 456, Niverville Trois-Rivières
 Marchand, Adélar, 68, St-Vallier, Tél. 2-2370 Québec, P. Q.
- FLEURISTES :**
 Gardenia Enrg., 135, St-Jean, Tél. 4-2128 Québec, P. Q.
- FOURNITURE DE PLOMBERIE & CHAUFFAGE :**
 Saillant & Frère, 26, Berthelot, Tél. 4-3665 Québec, P. Q.
- FOURRURES ET CHAPEAUX (GROS ET DÉTAIL) :**
 Charlebois Hat Inc., 708 ouest, Notre-Dame, Tél. MA. 5029, Mtl.
- FOURRURES :**
 Alain, P. A. Ltée, 203, St-Joseph et 79, de l'Eglise, 5106, Qué.
 Bernard, Léo, 810, St-Vallier, Tél. 3-1329 Québec, P. Q.
 Desjardins Chas. et cie, 1170, St-Denis, Tél. BE. 3711, Montréal
 Turcotte, N.-Geo., 201, boul. Charest, Tél. 4-1459, Québec, P. Q.
- FOURRURES, HAUTE QUALITÉ, RÉPARATION, VOÛTE :**
 Centre de Fourrure de Québec Ltée,
 144, boul. Charest, Tél. 3-8904, Québec, P. Q.
 Nadeau, J.-O., 160, Côte d'Abraham, Tél. 2-6429, Québec, P. Q.
 Sanfaçon, Honoré, 110, rue de la Couronne, Tél. 7419, Québec
- FRUITS ET LÉGUMES :**
 Quebec Fruit & Fish Ltd.,
 116, Dalhousie, Tél. 2-3833, Québec, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

GARAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES :

Beulieu & Filion Enrg., 207, Ste-Hélène, Tél. 2-2256, Québec
Tél. 2-8777, Québec, P. Q.
Turnbull Auto Service Reg'd., 18, Turnbull, Tél. 4-1244, Québec

GARAGISTES :

Fradette, Amédée, 45, Franklin, Tél. 3-2828 Québec, P. Q.
Garage Cloutier, 93, boul. Langelier, Tél. 9034 Québec, P. Q.
Garage Thibeault, 141, Commerciale, Tél. Z-5872, Lévis, P. Q.

GRAINS, FOIN, FERRONNERIE, PEINTURE, ETC. :

Corriveau, A., 1742, Chemin St-Louis, Tél. 4-3933, Québec, P. Q.

GRAINS, MOULÉES, PROVISIONS :

Avard, Tancrede, Ltée, 36, Anderson, Tél. 2-4028, Québec, P. Q.
Laroche & Fils, Inc., 65, St-Roch, Tél. 5-7494 Québec, P. Q.

HÔTELS :

Au Jardin du Gouverneur, 16, Mont-Carmel, Tél. 2-6907, Québec
Château Champlain, 401, St-Paul, Tél. 2-2061 Québec, P. Q.
Hôtel Kennebec, 115, Commerciale, Tél. 12 Lévis, P. Q.
Hôtel Louis XIV Ltée, 3, Place Royale, Tél. 2-0228 Québec
Hôtel Montcalm, Inc., 161, St-Jean, Tél. 2-1287, Québec, P. Q.
Hôtel St-Roch, 230, St-Joseph, Tél. 2-3921 Québec, P. Q.

IMPORTATEURS DE CHARBON & HUILE À CHAUFFAGE :

Chartier, E.-J. & Cie Enrg., 22, St-Roch, Tél. 2-6895, Québec

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ :

Génin, Trudeau et Cie, 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

IMPORTATEURS D'ARTICLES DE FUMEURS ET DE

PÊCHE EN GÉNÉRAL :

Thomassin, Jos., 179, boul. Charest, Tél. 4-4441 Québec, P. Q.

IMPRIMERIE :

Imprimerie Cartier Enrg., 286, St-Joseph, apt 5-6,
Tél. 3-4520, Québec, P. Q.

IMPRIMEURS (MÉDÉRIC PARENT ET ONIL PARÉ, PROP.) :

Imprimerie Bégin Enrg., 50½, St-François, Tél. 3-1252, Québec

INDUSTRIEL :

Baribeau & Fils, 92, Commerciale, Tél. 704, Lévis, P. Q. —
Tél. 2-4721, Québec, P. Q.

INDUSTRIE LAITIÈRE (MACHINES, USTENSILES, APP. FRIG.) :

Trudel, B. et Cie, 304, Carré Youville, Tél. MA. 8067, Montréal

INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR :

Komo Construction Ltée,
1500, St-Vallier, Tél. 2-6839, Québec, P. Q.

INGÉNIEURS-CONSEILS :

Archer & Dufresne, 25, St-Louis, Tél. 5-5435 Québec, P. Q.
Demers, Georges, 126, St-Pierre, Tél. 3-6736 Québec, P. Q.
Hallé, Jules, 189, St-Jean, Tél. 2-1178 Québec, P. Q.
Langlais, Zachée, 105, Côte de la Montagne,
Tél. 3-6661, Québec, P. Q.

INSTITUTRICE :

Sturton, Mlle Ethel, 93, Crémazie, Tél. 5-9571 Québec, P. Q.

JARDINIER FLEURISTE :

Bardou, A. F., Chemin St-Louis, Tél. 4-1355 Québec, P. Q.

LABORATOIRE FARLEY — HULL, P. Q. :

Fabricant des « Antalgines » contre les maux de Tête.

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE :

La Ferme St-Laurent Ltée, 6768, Garnier, CR. 2188-9, Montréal
La Laiterie Frontenac Ltée,
142, de l'Eglise, Tél. 7175, Québec, P. Q.
Laiterie Arctic Ltée, 75, du Sacré-Cœur, Tél. 5-7101 Québec
Laiterie Citadel Inc., 80, Mauvils, Tél. 4-1675 Québec, P. Q.

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE :

5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Tél. WA. 6765 Montréal
95, avenue Empress, Tél. 2-7363 Ottawa, Ont.

LIBRAIRIE (EN GROS SEULEMENT) :

Librairie J. A. Parent, 472, St-Vallier, Tél. 5630, Québec, P. Q.

LIBRAIRES :

Granger Frères Ltée, 56 ouest N.-Dame, LA. 2171 Montréal

LINGERIE POUR DAMES :

Cybèle Enrg., 249, St-Jean, Tél. 3-8042 Québec, P. Q.

MACHINERIES D'IMPRIMERIE (RÉPARATION, SOUDURE, ETC.) :

Le Matériel d'Imprimerie Ltée (Demandez M. Langlais),
970, de Bullion, Tél. PL. 9011, Montréal

MACHINERIE MODERNE :

Machinerie Moderne Ltée, 120, 4e rue ouest, Tél. 4-4309, Québec

MAGASINS À RAYON :

Bouchard, L., 750-760, St-Vallier, Tél. 2-5638 Québec, P. Q.
Dubuc, T. D., 214-218, St-Jean, Tél. 2-3961 Québec, P. Q.
Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 Montréal
Moncion, Thomas, Succ. J. Pharand,
85-91, Champlain, Tél. 2-5315, Hull, P. Q.
Syndicat de Québec Ltée, 215, St-Joseph, Tél. 4-3561 Québec

MANUFACTURIER DE BISCUITS :

Gignac, T. Ltée, 700, 2e rue, Tél. 4-4191 Québec, P. Q.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES :

Samson, J. E. Inc., 469, St-Vallier, Tél. 5-8765 Québec, P. Q.

MANUFACTURIERS DE FOURNITURES FUNÉRAIRES :

Girard & Godin Ltée, T.-Riv. et 34 o., St-Paul, LA. 9214, Mtl.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHÂSSIS, BOIS :

Pilon, Jos. Ltée, 79, Boul. du Sacré-Cœur, Tél. 3-1116, Hull, P. Q.

MANUFACTURES DE VINAIGRE :

The Lion Vinegar Co. Ltd.,
74, Renaud, Tél. 4-1435, Québec, P. Q.

MARBRE, TERRAZZO, TUILE & CIMENT :

La Cie de Marbre & Tuile de Québec Ltée,
327, Dorchester, Tél. 2-6900, Québec, P. Q.

MARCHANDS DE BOIS :

Giguère, Albert, 109, Lavigueur, Tél. 4-1250 Québec, P. Q.

MARCHAND DE FER, ETC. :

Compagnie Chinic, 55, St-Pierre, Tél. 2-8293 Québec, P. Q.

MARCHANDS DE FOURRURES :

Emond, Chs-N. Enrg., 85, des Commissaires,
Tél. 6741, Québec, P. Q.

MARCHAND DE FRUITS :

Vézina, Adéard & Fils Enrg., 71, St-André, Tél. 2-5258, Québec

MARCHANDS DE MEUBLES :

Cantin, J.-W., 446, St-Joseph, Tél. 8007 Québec, P. Q.

MARCHANDS-TAILLEURS :

Lefebvre, Ph., 63, Buade, Tél. 3-1433 Québec, P. Q.
Mathieu, Lucien Enrg., 2251, Frontenac, FR. 1803 Montréal

MATELAS, SOMMIERS, ETC. :

Matelas Frontenac Enrg., 15, Boisseau, Tél. 5347, Québec, P. Q.

MATÉRIAUX DE PLOMBERIE & CHAUFFAGE EN GROS :

Martin, X. Ltée, 190, St-Paul, Tél. 2-6415 Québec, P. Q.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :

Les Industries G.-I. Lachance Inc.,
263, St-Paul, Tél. 2-6403, Québec, P. Q.

MATÉRIEL D'INSTALLATION POUR CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE :

Poissant Electric Enrg., 25, St-Pierre, Tél. 3-2122 Québec

MÉCANICIENS :

Després, Alfred, 66, St-André, Tél. 2-8419 Québec, P. Q.

MÉDECINS :

Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.
Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476 Montréal
Pouliot, Dr Antoine, 69, Ste-Ursule, Tél. 2-4455 Québec, P. Q.

MEMBRES ARTIFICIELS :

Duckett, J.-A., 2014, Bleury, Tél. HARbour 0630 Montréal

MOBILIERS SCOLAIRES :

Roberge & Frères Enrg.,
132, St-Pierre, Tél. 2-1258, Québec, P. Q.

NÉGOCIANT EN GROS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES :

Vandry Inc., 470, des Capucins, Tél. 2-5656 Québec, P. Q.

NÉGOCIANTS EN GROS (ÉPICERIES, FARINE, GRAINS) :

Bégin, Noël Inc., 94, Commerciale, Tél. Lévis, 175, Québec 5-9686

NÉGOCIANTS EN GROS — JOBBERS :

Bourget & Léveillé, 59, Commerciale, Tél. Zone 5-216 Lévis

NETTOYEURS, BUANDERIE :

Pfeiffer, P., 4, McMahon, Tél. 2-2021 Québec, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

NOTAIRES :

Baillargeon & Baillargeon,
38, des Jardins, Tél. 2-1390, Québec, P. Q.
Labrèche et Labrèche, 10 ouest, St-Jacques, MA. 3373, Montréal

NOTAIRES & ASSURANCES :

Roy & Roy, Tél. Zone 5032 Lauzon, P. Q.

NOUVEAUTÉS, MERCERIES, TAPIS, PRÉLARTS :

Alepin, J. et Frère Ltée, 4295 ouest, Notre-Dame,
Tél. WE. 1108 ; 4719, Wellington, Tél. YO. 1144, Montréal

OPTICIENS D'ORDONNANCES :

Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 Ottawa, Ont.
Dugal, Geo. A., 1307, 4e avenue, Tél. 3-7161 Québec, P. Q.
Lamontagne, Etienne, 1065, St-Prosper, Tél. 2178, Trois-Rivières

OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS :

Beaulieu, Remy, 94, de la Couronne, Tél. 2-3592, Québec, P. Q.
Mignault, J.-Ed. & René Beauséjour,
52, St-Jean, Tél. 2-1803, Québec, P. Q.

PAPIER ASPHALT — MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :

Bishop Asphalt Papers, Ltd.,
162, St-Paul, Tél. 2-3581, Québec, P. Q.

PHARMACIENS :

Guertin, Paul, 1400, 4e avenue, Tél. 3-7567 Québec, P. Q.
Pharmacie André Lachance, 144, Cartier, Tél. 4-4882 Québec
Pharmacie Aimé Roussin, 2823, Masson, CH. 2103 Montréal
Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235, Québec, P. Q.
Pharmacie Canadienne, 1661 ouest, N.-Dame, Tél. WI. 1771, Mtl.
Pharmacie Roy Enrg., 121, Royale, Tél. 2-3736, Giffard, P. Q.

PHARMACIENS EN GROS :

Ontario Medical Supply, 139, Queen, Tél. 2-5309, Ottawa, Ont.
Gérant : J.-André Gaulin, Dist. pour Casgrain & Charbonneau

PHOTOGRAPHIE — ACCESSOIRES ET APPAREILS

CAMERAS — ETC. :
Au Royaume de la Camera Inc.,
3, St-Jean, Tél. 3-4327, Québec, P. Q.

PHOTOGRAVURE COMMERCIALE :

La Photogravure Commerciale Enrg.,
156, Châteauguay, Tél. 3-2078, Québec, P. Q.

PLÂTRIERS-MOULEURS-ORNEMENTAL :

Montreuil, Marcel, 211, Ste-Hélène, Tél. 2-1191, Québec, P. Q.

PLACAGE INDUSTRIEL, CHROME, NICKEL, OR, ARGENT :

Garand & Thibault Enrg., 7, D'Argenson, Tél. 5-9232, Québec

PLOMBIERS :

Asselin, J. A., 37, Hermine, Tél. 5-9670 Québec, P. Q.
Morin, L.-P., 31, Sault-aux-Matelots, Tél. 4-3617, Québec, P. Q.
Turcotte & Létourneau, 217, de la Salle, Tél. 9198, Québec, P. Q.

PLOMBERIE — AIR CLIMATISÉ :

Mobec Ltée, 466, St-Vallier, Tél. 2-1297 Québec, P. Q.

PLOMBIER-ÉLECTRICIEN :

Martel, Edgar, 427, de la Reine, Tél. 3-0964 Québec, P. Q.

PLOMBIERS-COUVREURS-ÉLECTRICIENS :

Dorion, Jules Ltée, 11, rue Ramsay, Tél. 4-2916, Québec, P. Q.
Morin, J.-B. & Cie Ltée, 18, Champlain, Tél. 2-5548 Québec

PNEUS :

Michaud Tire Service Ltée,
207, de la Couronne, Tél. 3-3901, Québec, P. Q.

POISSONS :

Pêcheurs Unis de Québec, 102, St-Roch, Tél. 2-7001 Québec

PRODUITS DE SALON DE BEAUTÉ :

Lemieux Beauty Products, 16, rue de l'Eglise,
Tél. 3-6320, Québec, P. Q.
M. A. Lemieux, résidence, Tél. 2-3073, Québec, P. Q.

PROVISIONS, POISSON, FRUITS, ETC. :

Dominion Fish & Fruit Ltd., Tél. 2-7036 Québec, P. Q.

PROVISIONS EN GROS :

Turgeon, Jos., 189, Commerciale, Tél. 177 Lévis, P. Q.

PROVISIONS GÉNÉRALES POUR BATEAUX :

Quebec Ship Riggers & Sail Makers, Reg'd.,
17, Sault-au-Matelot, Tél. 3-6717, Québec, P. Q.

PROFESSEUR DE MUSIQUE (GUITARE, MANDOLINE, VIOLON) :

Gagnon, T. W., 208, N.-D. des Anges, Tél. 2-3700, Québec, P. Q.

QUINCAILLERIES GÉNÉRALES :

Giroux & Frère Enrg., 370, St-Jean, Tél. 2-8337, Québec, P. Q.
Gravel, Ludger et Fils, 3447, Av. du Parc, Tél. HA. 5211, Mtl.
Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-8 Québec
La Machinerie Mercier Ltée, 12, Commerciale,
Tél. Z-5201, Lévis, P. Q.
Rhéaume, Paul, 111, Royale, Tél. 3-6484 Giffard, P. Q.

QUINCAILLERIE EN GROS ET DÉTAIL :

Lemieux, Jos.-E. Enrg. Québec, P. Q.
Lajeunesse, Gaud. Enrg., 721, St-Vallier, Tél. 2-6473, Québec
O'Neil & Richard Ltée, 134, du Pont, Tél. 2-1594, Québec, P. Q.

QUINCAILLERIE ET FERRONNERIE :

Terreau Racine Ltée, 196-220, St-Paul, Tél. 2-2711 Québec

RADIO TECHNICIEN — HAUT-PARLEURS :

Gagnon, Jean-Paul, 960, 1ère avenue, Tél. 2-1735, Québec, P. Q.

RÉFRIGÉRATEURS :

Brindamour, W., 57, Ste-Marguerite, Tél. 3-2449, Québec, P. Q.
Brousseau, Albert, 3, des Bains, Tél. 3-2503 Québec, P. Q.

REMBOURRAGE DE MEUBLES DE TOUS GENRES :

Michaud, Jos., 92, d'Aiguillon, Tél. 2-8497 Québec, P. Q.

RÉPARATION DE MEUBLES, PORTES & CHÂSSIS :

Ledoux, Arthur, 13½, Ste-Hélène, Tél. 3-5404 Québec, P. Q.

RESTAURANTS :

Boulevard Restaurant, 3830, Décarie, Tél. DE. 0097 Montréal
Chez Marino Enrg., 34, Dauphine, Tél. 3-0675 Québec, P. Q.

RESSORTS — POUR AUTOS & CAMIONS :

Blondeau, Alphonse, 500, 1ère avenue, Tél. 4-1209, Québec, P. Q.

SALON DE BEAUTÉ :

Roy, Mme France, 157, boul. Charest, Tél. 4-0568, Québec, P. Q.
Salon Mario, 27¼, Morin, Tél. 3-0593 Québec, P. Q.

SAVON :

La Savonnerie Bourbeau Enrg.,
345, Dorchester, Tél. 4-2960, Québec, P. Q.

SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC. :

Beaulieu, L. P., 15, boul. Roosevelt-Churchill, Tél. 4-4924, Qué.

SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS :

Vatel Enrg., 611, 16e rue, Limoilou, Tél. 3-7721, Québec, P. Q.

STATION DE SERVICE SHELL :

Station de Service Shell, 1284, Chemin St-Louis,
Tél. 3-2769, Sillery, Québec, P. Q.

STORES VÉNITIENS :

Méhot, Raoul, 213, 5e rue, Tél. 2-6174 Québec, P. Q.

SYNDIC LICENCIÉ :

LaRochelle, Victor, 111, Côte de la Montagne, Tél. 3-7258, Qué.

TANNERIE :

Tannerie Daigle Ltée, 7, Lee, Tél. 5-7523 Québec, P. Q.

TAXIS :

Taxis Maguire Enrg., 1463, Maguire, Tél. 3-1474, Sillery, Qué.

TAXIS (DEMANDEZ TOUJOURS) :

Taxis Red Diamond de Luxe, Tél. 8123 Québec, P. Q.

TERRA COTTA :

Montreal Terra Cotta, 1010 o., Ste-Catherine, MA. 1816, Mtl.

TRANSPORTS :

La Traverse de Lévis, Ltée, Marché Champlain,
Tél. 2-5182, Québec, P. Q.
St-Hyacinthe Transport, 34, Piété, Tél. 356-122 St-Hyacinthe
Transport R. Dumas Enrg., 250, Ste-Hélène,
Tél. 3-3824, Québec, P. Q.

VALEURS DE PLACEMENT :

Dubé, Oscar & Cie Inc.,
105, Côte de la Montagne, Tél. 2-4061, Québec, P. Q.
Société Générale de Finance, Inc.,
57 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 5168, Montréal

VITRES ET PEINTURE :

Franklin Glass & Paint Co.,
305, St-François, Tél. 2-4982, Québec, P. Q.
Hobbs Glass Ltd., 90, Côte de la Montagne, Tél. 2-1538, Québec

VIANDES EN GROS :

Marché de Québec Enrg., 342, 1ère rue, Tél. 2-2016, Québec, P. Q.

CIERGES — CHANDELLES — BOUGIES

Nos produits priment par leur qualité, leur fini et leur apparence. Ils incarnent la réputation et la confiance dont jouit notre maison depuis plus d'un demi-siècle.

F. BAILLARGEON-LIMITÉE

SAINT-CONSTANT
CO. LAPRAIRIE, P. Q.

MONTRÉAL
51, NOTRE-DAME O.

Tél. 8216

Diplomé General Motors

J.S. Ruelland
CARROSSIER

*Réparations d'Automobiles
et de Rembourage
Carrosserie endommagée
et débossage de tous genres.*

*Spécialité:—
Peinture Duco Dupont
Vitrage des Chars
Mécanique.*

2, Christophe Colomb,

Québec, P.Q.

HOMMAGES DE

M. J. O'BRIEN

Spécialités pour Bâtisses et Constructions

Représentant de Truscon Steel Co. of Canada Ltd.

Spécialistes en charpente de bâtisse Truscon Laboratories
Canada Ltd., Canadian Cork Co. Ltd., K. V. Gardner Ltd.

Tél. 5992

13, rue d'Aiguillon

Québec, P. Q.

TÉL. 4-2473

LA CIE HUBERT MOISAN

ASSURANCE FUNÉRAIRE DE QUÉBEC
SERVICE D'AMBULANCE

297, RUE ST-JOSEPH

QUÉBEC, P. Q.

ARMAND MATHIEU
(TÉL. 3-3776)

EDMOND SYLVAIN
(TÉL. 9898)

MATHIEU & SYLVAIN
ENTREPRENEURS

44, STE-URSULE, QUÉBEC, P. Q.

TÉL. 2-2240

CHARLAND ET BERNARD Ltée

Soudure au gaz et à l'électricité de tous les métaux
Réparation et nettoyage de radiateurs d'automobile
Fabrication de réservoirs

Angle 1ère Avenue et 4ème Rue — Tél. 4-2772 — Québec

Tél. : 6325

MANUFACTURIERS DE TUYAUX EN CIMENT

TUYAUX VIBRÉS ENRG.

370, Dorchester

Québec, P. Q.

FAVORITE SMALLWARES, LTD.

P.-M. LACOMBE, Président

Bibelots, nouveautés, articles de toilette et de beauté.

PRODUITS ALIMENTAIRES

101, Av. des Oblats, — Tél. 7584 — Québec, P. Q.

2-2656

SERVICE JOUR ET NUIT

SERVICE
D'AMBULANCE

Adélarde & Gustave Lépine

INCORPORÉ

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES

42, CHEMIN SAINTE-FOY
VIS-À-VIS DES ÉRABLES

QUÉBEC

O. PICARD & FILS

INCORPORÉE

PLOMBERIE — CHAUFFAGE
ÉLECTRICITÉ

78, ST-AUGUSTIN TÉL. 2-1239 QUÉBEC, P. Q.

HOTEL SAINT-LOUIS

rue St-Louis Québec, P. Q. Tél. 2-2771

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMÉRO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA \$6.00
(Sauf Montréal et banlieue)

E. Unis et Empire Britannique 8.00

UNION POSTALE 10.00

Sommaire

Décembre 1948

ANNETTE DÉCARIE : *L'esprit des Fêtes*

Ecrivain d'une essence supérieure que nos lecteurs connaissent par sa collaboration à notre Revue et au journal *Le Canada*.

H.-M. LELONG, O. P. : *Les dernières lignes du Père Sertillanges*

Un ami du grand disparu nous offre la dernière page pleine de foi et d'humilité de l'auteur du *Catéchisme des Incroyants*.

G.-M. LUSSIER, O. P. : *Dans les feux du creuset*

Partage de midi vu et jugé par un écrivain qui va droit à l'essentiel.

H.-M. ROBILLARD, O. P. : *Le Surréalisme*

Poète, philosophe, théologien, le Père Robillard analyse cette révolte des intellectuels qu'est *Refus global*.

PIERRE RICOUR : *Deux grandes scènes classiques*

Licencié ès lettres (Paris) ; diplômé d'études supérieures de philosophie (Grenoble) ; professeur au Collège Stanislas.

ANDRÉ PATRY : *Le Canada au Brésil*

De retour d'un long voyage au Brésil, *pays d'avenir*, M. Patry est en mesure de nous dire où en sont nos relations culturelles.

HENRI BEAUPRÉ : *Législation juvénile*

Auteur de *Les beaux jours viendront*, *Jours de folie*, *Contes d'aujourd'hui*, *Criminalité et délinquance juvénile*. Licencié en Droit et en Sciences sociales.

Le sens des faits

Dr GERMAIN PINSONNEAULT : « Parlons juste ».

A.-M. BRUNET, O. P. : « Une nouvelle traduction française de la Bible ».

A. SAINT-PIERRE, O. P. : « Etudes et recherches en théologie ».

P.-E. G. SARISSON : « La Revue internationale de Peinture ».

L'esprit des livres

PAULA HOESL : « Leur beau destin de femme »
(A.-M. Richer, O. P.).

OMER ENGLEBERT : « Le Père Damien, apôtre
des lépreux » (André Tilly).

WENDELIN MEYER, O. F. M. : « A l'école du
Docteur Séraphique » (Elie Goulet).

JEAN PEYRADE : « Guy de Larigaudie » (E. Goulet).

EDDY BOUDREAU : « La vie en croix » (André Tilly).

Ch. E. DUPLESSIS : « Allocutions matrimoniales ».

LÉON BLOY : « Le Salut par les Juifs ».

LOUIS BERTRAND : « Sainte Thérèse ».

Fêtes et Saisons : « Le Chrétien face aux techniques ».

A.-M. LEMOINE : « André Chénier ».

Les Editions Fides : « A quand notre tour ».

Ch. CORDONNIER : « Les grandes heures du foyer ».

F. LELOTTE, S. J. : « La solution du problème de la
vie ».

Mgr F.-J. SHEEN : « La Croix et les Béatitudes ».

Mgr F.-J. SHEEN : « L'arc-en-ciel de la douleur ».

MARGUERITE CSABA : « La vie en fleur, Vol. III et IV ».

Ch. P. TIBERGHIEU : « L'Action catholique ».

JEAN-JACQUES LEFEBVRE : « Voyage-éclair dans l'ouest
canadien et américain » (A.-M. Richer, O. P.).

Table des matières, juillet-décembre 1948.

BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

LES DERNIÈRES LIGNES DU PÈRE SERTILLANGES

Quelques instants plus tard, comme on l'attendait pour célébrer la Messe, quelqu'un alla le prévenir qu'il était l'heure : le cœur venait à peine de s'arrêter, et l'encre des dernières lignes était encore fraîche. Au bout de sa longue et féconde carrière, celui dont l'œuvre écrite se range parmi celles de nos grands ancêtres, dont le labeur nous confond par son étendue et sa profondeur, le Père Sertillanges est parti sur cette pensée du paradis dont il avait si magnifiquement traité dans son livre des « Fins Humaines » édité il y a deux ans en Canada.

Son vœu aura été exaucé. Il avait, en effet, écrit récemment à un correspondant : « Je travaille sans débrider. Ainsi voudrai-je être trouvé par la mort ».

Nous nous souvenons qu'à l'occasion d'une inoubliable retraite dans laquelle il avait livré le fruit de son expérience à ses plus jeunes frères du Saulchoir, où son corps attend la Résurrection, faisant allusion à plusieurs de nos religieux tombés accidentellement, il ajoutait : « J'aimerais mieux ne pas tomber sur la voie publique... Il en sera comme il plaira au Ciel. Mais en tout cas, que je tombe là où l'on ne se fait jamais mal en tombant, là où tout est douceur, et où l'on est bien pour l'éternité, dans les bras paternels de Dieu ».

La Paternité de Dieu ! Il en avait parlé avec ferveur, la veille de sa mort, à la Supérieure de Sainte-Anne de Sallanches. « En définitive, s'écriait-il, il n'y a que cela ! »

Aux lecteurs de la *Revue Dominicaine*, je voudrais pouvoir faire entendre le testament spirituel du Père Sertillanges, encore plus saisissant que l'autographe final inédit qui est mis aujourd'hui sous leurs yeux, sa voix même enregistrée sur la cire. Au Musée de la Parole et du Geste, annexe de la Bibliothèque Nationale, où l'on conserve, depuis près de quarante ans, la voix des grandes personnalités de la science, de la politique et des arts, je viens d'écouter — avec quelle émotion ! — le disque posthume qui m'apportait un témoignage d'outre-tombe. Je n'en détacherais que ces mots : « Il y a, certes, beaucoup de choses que je préférerais

n'avoir point faites, il n'en est pas, au total, que je voudrais n'avoir point vécues. Pourquoi ? parce que Dieu les a toujours tournées en un sens que ma conscience approuve, et où mon avantage a toujours été pris en paternelle considération ».

Quel meilleur signe de prédestination ! Le Père Sertillanges avait si bien suivi, pour son propre compte, la voie du salut telle qu'il l'a définie dans le livre canadien cité plus haut : « Contre la mort menaçante, contre la mort imminente, contre la mort étreignante, il y a un remède, c'est de mener à tout instant — que ce soit le dernier ou que ce soit n'importe quel autre — c'est de mener, dis-je, à tout instant, une vie immortelle ».

* * *

Mes chères enfants,

C'est à vous, tout spécialement, que j'aime à m'adresser — pour la 3ème fois en ce jour de sainte Anne, en 1946, 1947 et 1948 — vous n'étiez pas les mêmes, mais pour moi c'est toujours le petit troupeau de Sainte-Anne, troupeau que j'aime comme un vieux berger aime ses agneaux nouvelets. Et je viens vous parler de la bonne sainte Anne, qui n'est pas un de ces saints retentissants, comme saint Louis, Jeanne d'Arc ou saint Dominique que nous allons bientôt fêter, mais qui est une bonne maman, comme vous la voyez là, assise, faisant la leçon à sa petite Marie, mais grande quand même de cette vertu qui se cache, mais qui est sublime quand même et qu'on appelle l'humilité.

Sainte Anne est pour ainsi dire à l'ombre, dans l'Eglise. A l'ombre de qui ? De la Sainte Vierge, de son enfant, qui éclate à côté d'elle comme un Soleil, comme une Lune, comme un Astre à la fois de beauté et de douceur.

Et cela ne la diminue point d'être à l'ombre de son Enfant. Son enfant aussi est à l'ombre, à l'ombre de qui cette fois ? à l'ombre de Jésus qui est, lui, le Soleil de la Divinité, Celui d'où vient toute lumière et toute beauté de l'esprit et du cœur.

LES DERNIÈRES LIGNES DU PÈRE SERTILLANGES

C'est ainsi, dans l'Eglise, c'est ainsi dans le Royaume de Dieu. On est tous à l'ombre les uns des autres, et tous aussi en regardant de l'autre côté, dans la lumière les uns des autres, tout vient de Dieu, toute la lumière, tout le bien, et aussi toute la joie. Et de degrés en degrés les grâces de Dieu passent jusqu'au plus petit de ses enfants. Dieu a tout donné à son Fils J. C. Et à partir de Jésus Christ ce qui mesure les grâces, c'est d'être plus ou moins près de lui. Et alors la Sainte Vierge qui est sa Mère, qui est son imitatrice et sa collaboratrice dans sa grande œuvre, c'est elle qui est au 1er rang.

Mais après ? vous ne trouveriez pas facilement une proximité plus grande que celle de Sainte Anne. Sainte Anne a été la maman de la Sainte Vierge comme la Sainte Vierge a été la maman de Jésus. Alors ? Alors, bien qu'elle soit très humble et que l'Eglise ne trouve pas bon de la sortir de son humilité en lui faisant une fête tapageuse, ce n'en est pas moins une grande sainte, et *ici* nous devons la fêter avec une dévotion spéciale, d'abord pour sa grandeur, mais aussi pour une autre raison, c'est que nous sommes chez elle.

C'est la maison de Sainte Anne, *ici*. Et c'est la maison de la Sainte Vierge par la même occasion, puisqu'elles sont ensemble.

Et nous leur devons beaucoup, à toutes les deux. Y avez-vous songé ?

Pensez-vous de temps en temps combien vous êtes favorisées d'être *ici*, dans cette belle nature si éblouissante à certains jours, dans cet air si pur, si vivifiant, si calme, au loin des rues des villes pleines de poussière et de bruit. Et les soins qui vous sont donnés, les appréciez-vous, la tendresse qui vous entoure, la sollicitude qui vous enveloppe du matin au soir et du soir au matin ? On ne sait que faire pour vous faire plaisir — j'en sais quelque chose pour mon compte, moi qui jouis des mêmes avantages et qui en suis si touché.

Songez combien d'autres auraient besoin autant que vous de ce que vous avez *ici* et qui ne l'ont pas, qui ne peuvent pas avec vous gambader, chanter, courir dans la verdure et jouir aussi des soins spirituels qui vous

sont donnés, des bons enseignements, des bons conseils et des bons exemples qui vous sont prodigués.

Vous trouvez peut-être cela tout simple ? Mais non ce n'est pas tout simple : Vous êtes choisies, vous êtes gâtées. Alors il faut remercier la bonne Sainte Anne. Et vous ne pouvez pas mieux la remercier — c'est même tout le remerciement qu'elle vous demande — qu'en profitant au maximum de ce qu'elle vous procure.

Elle est représentée ici. Elle est représentée par la bonne Mlle Morris et par ses collaboratrices, toutes si dévouées pour vous.

Et si elles représentent pour vous Sainte Anne, vous ne pouvez faire qu'une chose, c'est de représenter auprès d'elle la petite Sainte Vierge. C'est tout simple ! ce qu'elle devait être charmante la petite Sainte Vierge ! Vous pensez ! c'est votre modèle. Il faut écouter comme elle les leçons qui vous sont données de manière à emporter d'ici de quoi donner à d'autres, en rentrant, à vos compagnes moins favorisées, et plus tard, plus tard, à jouer le rôle de maman, vous aussi, au bénéfice d'autres enfants de Dieu.

Nous sommes chargés les uns des autres ; nous devons nous passer les uns aux autres les bienfaits de Dieu en répandant la lumière de Dieu.

Et à ce sujet je veux vous demander quelque chose.

Il y a quelqu'un ici que je ne veux pas nommer, mais qui me comprendra bien — qui vient de passer par une période de maladie dont il n'est pas encore tout à fait sorti. Je vous demande de prier pour lui. Je lui ai promis de mon côté de le nommer au Bon Dieu pendant ma Messe. Je vous demande de prier pour lui avec moi. Que le Bon Dieu lui rende la santé et qu'il accroisse en lui aussi la santé de l'âme qui est un bien plus précieux que l'autre.

Et puis aussi nous priérons les uns pour les autres, n'est-ce pas, afin de payer nos dettes mutuelles, et pour que le Bon Dieu nous donne de profiter de plus en plus de ses bienfaits pour nous rapprocher de plus en plus de lui et aller le retrouver un jour dans son paradis.

Dans les feux du creuset

Dédié à M. Armand Santoire, *Partage de Midi*¹ trouve ici un commentaire que Claudel lui-même ne renierait sûrement pas.

Après les analyses de Jacques Madaule, entremêlées de copieuses citations, dans *Le Génie de Paul Claudel* et *Le Drame de Paul Claudel*, il était assez naturel pour l'admirateur enthousiaste de la poésie claudélienne d'éprouver un intense désir de lire tout le drame de *Partage de Midi*. Mais comme il n'avait été tiré qu'à cent cinquante exemplaires, on devine qu'il n'était pas facile de le trouver dans les bibliothèques, même les plus riches à cet égard, du Canada et des Etats-Unis, pourquoi ne pas tenter sa chance auprès du poète lui-même ? Alors, il y a de cela plus de dix ans, vint une de ces réponses catégoriques dont le poète au verbe opulent et mystérieux a le secret : « *Partage de Midi* publié hors commerce ne sera jamais réédité. Ce drame touche à une période funeste de ma vie que je préfère laisser dans l'ombre. De plus il porterait dommage à des gens encore vivants ». C'était sans réplique et pourtant voici enfin sous nos yeux, et dans une belle édition, le texte inchangé de *Partage de Midi*. Pourquoi Claudel a-t-il enfin lâché prise et consenti au vœu de milliers d'admirateurs ? Lui seul pourrait le dire avec certitude. Au seuil de l'Éternité, ce ne peut être pour un motif inadmissible à sa conscience de chrétien, pour un vil gain de gloire ou de métal, alors qu'il en est repu. Qu'on nous épargne cette abjecte supposition qui seule peut expliquer les reproches impudents de certains critiques !

Devant l'impossibilité de plus en plus évidente de reprendre au public ce qu'on lui a une fois donné en pâture, dans une croissante indifférence à ce qui passe, même à ce voile dont on prétend cacher ce que Dieu voit et qui s'appelle l'honneur, le vieux poète aura dit comme Anne Vercors prêt à partir pour Jérusalem :

1. Distributeur au Canada, les Editions Variétés, Montréal, 1948. 21 cm. 168 pages.

Jadis, j'ai été âpre comme toi. Il est un temps de prendre et un temps de laisser prendre.

L'arbre qui est en fleur doit être défendu, mais l'arbre couvert de fruits, qu'on y aille sans se gêner avec lui.

Si Claudel ajoute qu'il est maintenant « lâche et vieux, las de combattre et de défendre », que « ça n'est pas bien », pousserons-nous l'étroitesse jusqu'à le croire ? Irons-nous jusqu'à nous voiler la face devant la passion et le double adultère qui fournissent la matière de ce drame ? Quelles que soient les raisons du poète pour autoriser cette tardive réédition, elle ne nous paraît pas difficile à justifier d'un point de vue purement objectif où l'art n'est pas seul intéressé. Tout absurde que cela puisse paraître à certains tenants d'un catholicisme négatif, *Partage de Midi* vient compléter l'évangélisation de la sensibilité humaine. Il élargit la trouée de lumière par laquelle les rayons dont nous avons tant besoin viennent jusqu'à nous. De plus, grâce à ce drame, certains esprits jusqu'ici fermés au profond message de Claudel, connaîtront peut-être le choc décisif et à leurs yeux commencera de poindre l'ineffable secret que toute l'œuvre de Claudel, page après page, s'efforce de nous découvrir. Cette découverte a son prix, un tel prix qu'elle faisait écrire naguère à Mauriac : « Mais le bien que vous nous avez fait, vous ne le connaîtrez qu'au jour du jugement ». Malgré l'égarement passionnel qu'il déploie sous nos yeux avec une puissance insurpassée, *Partage de Midi* ne fait pas tache dans l'œuvre saine et tonifiante de Claudel. Personne, s'il y entre vraiment, n'en sort aussi léger, aussi superficiel qu'il y est entré, et, en définitive, il n'y a que cela qui compte. André Suarez écrit dans *Trois Hommes* avec combien de justesse : « A défaut de la profondeur, tout est de manque », et Barbey d'Aurevilly quelque part dans ses pages de critique, ceci qui est non moins juste : « La pire immoralité n'est pas l'indécence, mais la superficialité ! » Même si, aux dépens de certains autres drames de Claudel, on loue le style clair de *Partage de Midi*, osera-t-on prétendre qu'il risque de propager cette immoralité-là ?

Trop de catholiques voudraient réduire la morale à une pratique toute négative d'une partie de la tempérance. Non pas la vertu dont les exigences intérieures leur échappent, mais un simulacre de vertu fait d'insensibilité et de néant ! Il s'agit d'emboîter le pas bien sagement dans l'ornière pour la seule gloire de suivre la règle et pour le seul plaisir de se renoncer, sans référence vitale à une Personne par la joie qu'on a de Lui prouver notre amour. Claudel n'était pas de race à prendre si aisément l'entrave et quelle satisfaction pour nous de l'entendre dire dans *Magnificat* : « Certes nous aimons Jésus-Christ, mais rien au monde ne nous fera aimer la morale » ! Tout ce qui plaît à l'Amant divin, tout ce qui a pour terme et mobile la possession de cette Lumière dont nous parle saint Jean, mais cela seulement, qui est assez vaste et exigeant, et rien d'autre ! Certes les péchés de l'amour-passion, de cette soif impérieuse dont l'âme est parfois dévorée lorsqu'elle découvre une autre âme, s'opposent à la possession de Dieu, et peut-on reprocher à *Partage de Midi* de minimiser le conflit entre la Chair et l'Esprit ? Toutefois pour faire échec à la délivrance des « âmes captives » et les empêcher d'ouvrir à Celui qui ne cesse de frapper, il y a pire et plus funeste que les égarements de l'amour-passion ; il y a l'orgueil et l'égoïsme soigneusement camouflés, il y a l'apathie et la vulgarité de cœur et d'esprit qui font prendre l'enfer pour le ciel, il y a enfin tous ces vices mignons que l'on sirote à dose bourgeoise pour que cela dure plus longtemps. Sachons gré à *Partage de Midi* de mettre en un tel relief, et avec le prestige d'une poésie torrentielle, une vérité si obstinément oubliée.

« Il est dangereux de demander Dieu à une créature », écrit Claudel dans sa préface. Certes cela est indéniable et Mesa qui meurt, admirablement réconcilié avec son Dieu et purifié dans son amour, est venu à un doigt de sa perte. Mais n'est-il pas plus dangereux et plus funeste de ne plus demander Dieu du tout, d'avoir un appétit de bonheur si anémié, si avili qu'on ne puisse pas s'élever au niveau d'un grand amour ? Ne plus demander Dieu ou le demander incestueusement à soi-même ; le demander au plaisir, à l'argent, aux satisfactions de la vanité ? Ainsi

ont fait de Ciz et Amalric qui s'enfoncent, inchangés, dans la nuit qui mène nulle part, tandis que Mesa, par sa foi et son repentir, par la vision enfin retrouvée de l'Invisible, mais aussi par la profondeur et l'intensité inexorables de son amour se sauve de lui-même et sauve celle qui était venue à lui, comme du fond de l'Eternité, avec cette apostrophe étrange :

« Mésa, je suis Ysé, c'est moi ».

L'Ange Gardien dit à Dona Prouhèse dans *Le Soulier de Satin* que « même le péché ! Le péché aussi sert ». Manière paradoxale de parler qui rappelle le mot de saint Augustin. Toutefois, ce n'est pas le péché qui sert, puisqu'il n'est que néant, ce sont ses causes matérielles et ses effets, c'est l'énergie qu'il exerce parfois et l'expérience douloureuse qu'il entraîne presque infailliblement. Ce qui arracha Mésa à son égoïsme, ce n'est pas le péché, c'est l'amour, l'amour épouvantable, la grande flamme dévoratrice que rien ne pourra éteindre. Voici ce qu'il dit à Dieu dans son cantique :

*Parce que je vous ai aimé
Comme on aime l'or beau à voir ou un fruit, mais alors il faut
se jeter dessus !
La gloire refuse les curieux, l'amour refuse les holocaustes mouillés.
Mon Dieu, j'ai exécution de mon orgueil !
Sans doute que je ne vous aimais pas comme il faut, mais pour l'augmen-
tation de ma science et de mon plaisir.*

.....
*Et parce que j'étais un égoïste, c'est ainsi que vous me punissez
Par l'amour épouvantable d'un autre !*

S'il a péché fortement, il se tourne maintenant vers Dieu et, sanglant et broyé dans sa chair comme dans son âme, il le supplie humblement de le sauver... et il baise sa main paternelle. Puisque après la trahison,

DANS LES FEUX DU CREUSET

apparemment consommée par l'autre, voici toujours en lui l'amour que rien ne détruit, il n'a plus peur de Dieu dont le pardon est à qui pardonne du fond du cœur.

*Ah ! je sais maintenant
Ce que c'est que l'amour ! et je sais ce que vous avez enduré sur
votre croix, dans ton Cœur,
Si vous avez aimé chacun de nous
Terriblement comme j'ai aimé cette femme, et le râle, et
l'asphyxie, et l'étau !
Mais je l'aimais, ô mon Dieu, et elle m'a fait cela ! Je l'aimais,
et je n'ai point peur de vous,
Et au-dessus de l'amour
Il n'y a rien, et pas vous-même ! et vous avez vu de quelle soif,
ô Dieu, et grincement de dents,
Et sécheresse, et horreur et extraction,
Je m'étais saisi d'elle ! Et elle m'a fait cela !
Ah ! vous vous y connaissez, vous savez, vous,
Ce que c'est que l'amour trahi ! Ah ! je n'ai point peur de Vous !
Mon crime est grand et mon amour est plus grand, et Votre mort seule,
ô mon Père,
La mort que vous m'accordez, la mort seule est à la mesure de tous deux !*

« Pourquoi cette femme ? pourquoi la femme tout d'un coup sur ce bateau ? » gémissait tout à l'heure Mésa. Et voici maintenant la réponse. Parce qu'il y avait cet égoïsme inconscient, parce qu'il est facile et commun de s'offrir sans se donner et qu'il fallait à tout prix savoir ce que c'est que de se donner, parce qu'il fallait monter en cette fleur suprême de repentir sans bornes et de pardon total à celle qui a trahi. Fallait-il nécessairement, objectera-t-on, descendre aussi bas dans le crime et courir à la rencontre de cette fin tragique, pour que viennent cette lumière et cette réconciliation ? Certes non, et rien ne serait plus absurde, plus im-

pensable même, que de s'enfoncer dans le crime pour parvenir à cette libération. Mais tout se passe dans le monde des âmes et de la grâce comme si Dieu préférât la folie et l'excès et le crime à la médiocrité et à la tiédeur, à la petite vie égoïste et rangée. N'est-il pas écrit : « Plût à Dieu que tu fusses froid ou chaud ! » *Partage de Midi* n'est que l'illustration fulgurante de ce vœu divin. Je plains les lecteurs ou les spectateurs qui ne retiendront de ce drame que ce qui peut nourrir leur sensualité. Ceux qui feront les scandalisés (ce seront parfois les mêmes) ne sont guère mieux. Ils peuvent se croire bien au-dessus de cette aventure passionnelle, et n'être qu'à côté ou plus probablement au-dessous. Si la tentation de Mésa et d'Ysé fondait sur eux, ils seraient moins que feuilles tombées dans le tourbillon. Mais ils n'ont rien à craindre : la pluie des jours les a collés au sol gluant. En eux sont taries les sources de l'Amour.

Pour Mésa, il en est autrement. Ce n'est pas pour rire qu'il a aimé cette Ysé. Aussi, à l'ivresse, au péché, au crime, à la transe, au remords, au dégoût, à la faute, à la trahison, au désespoir, succèdent à la fin, dans l'amour victorieux, le repentir et le pardon. L'amour quand il est assez profond finit toujours par s'ouvrir un chemin vers le Ciel. Ainsi Mésa se sauve et, par le nœud indestructible, sauve en même temps Ysé. « Ce qui est refusé à la passion, dit la préface, le sacrifice, qui sait, si d'une manière ou d'une autre, il ne pourra l'obtenir ? » C'est pourquoi voici l'infidèle, voici Ysé, qui, enfin libérée d'Amalric et de l'ombre où il disparaît, revient vers Mésa et la réalité. A peine a-t-il renoncé à l'amour d'Ysé pour l'amour de Dieu, qu'elle lui revient et qu'il l'accueille en Lui avec gratitude. Et avant même qu'elle ait confessé sa vie coupable et qu'ils aient consenti l'un à l'autre, Mésa chante la victoire en des versets d'une beauté qui, pour moi, l'emporte sur celle des versets ultimes.

*Je t'ai vaincue enfin ! Et voici toute la proie contre mon cœur, et
pas un membre luttant
Qui ne cède à un membre plus fort, et à la volonté de l'oiseau qui
monte et de l'aigle vertical !*

DANS LES FEUX DU CREUSET

*Je sens le poids qui cède à l'aile et j'emporte donc avec moi ce
corps lourd*

Qui est ma mère et ma sœur et ma femme et mon origine !

La voici enfin consommée

La victoire de l'homme sur la femme et l'entre-possession

De l'égoïsme et de la jalousie.

*Tu dis joie ? Mais voici la joie qui est au-dessus de la joie comme le feu
qui devient la flamme et le désir qui devient de la justice, et
l'amour qui devient l'acceptation.*

Et notre mariage en nous

*Comme l'opération d'un autre et comme un être qui se sert de son
double cœur !*

Pourquoi faut-il qu'une telle œuvre puisse être accusée de mal-faisance ? Ce n'est pas le sujet qui fait le drame ou le poème, c'est le sens que lui donne le poète. Ici, pas plus qu'ailleurs, Claudel n'a failli à sa vocation de poète catholique. Sous le regard de Dieu, toujours présent malgré la tempête, il a, tout en le plaçant dans ses vraies perspectives, inventorié à fond le pauvre cœur humain. Il a fait cela comme personne avant lui ne l'avait encore fait.

Gabriel-M. LUSSIER, O. P.

Le Surréalisme

La révolution des intellectuels

« Affamées de la joie, — les âmes d'aujourd'hui — ne l'espèrent plus. Mourant du désir de la dilection, elles sombrent en foule dans la mystique de la créature et dans une nostalgie de damnés. Ce qu'elles demandent, sans le savoir, c'est que le vrai visage de l'amour leur soit montré » (J. Maritain, *Préface au Saint Jean de la Croix* du R. P. Bruno de Jésus-Marie).

Aperçu historique

Un groupe d'écrivains et d'artistes de Montréal faisait paraître, en août dernier, et mettait en vente à la Librairie Tranquille un *Manifeste* : « Refus global » qui n'était rien de moins qu'une *Déclaration des Droits* de l'Automatisme surrationnel, autrement dit, de la doctrine surréaliste. A cette occasion, j'ai fait publier dans l'hebdomadaire *Notre Temps*, 4 septembre 1948, un article assez agressif dans lequel j'opposais aux idées énoncées dans le *Manifeste* ce qui me paraissait être un rappel aux principes du bon sens et de la foi chrétienne.

Déjà, dans un article : *L'automatisme ne vient pas de chez Hadès* (Cf. *Notre Temps*, 7 et 13 septembre 1947), M. Claude Gauvreau, l'un des signataires du *Manifeste*, avait défendu la réalité des origines toutes humaines, et si je puis dire, toutes laïques de l'automatisme. Je n'ai, pour ma part, rien à objecter à sa thèse ; d'autant plus qu'il n'est pas de mes habitudes de crier au diable chaque fois que j'aperçois des cornes : ce que je rapporterais, pour une part, au fait que j'ai été élevé sur une ferme et, pour le reste, à la sûreté de la foi de mes pères, dont je tiens que le diable est d'ordinaire assez intelligent pour cacher les siennes.

Non, l'automatisme ne vient pas de chez Hadès : il est œuvre d'homme, et cela ne signifie pas toujours tellement mieux. Il est, au sens strict, un témoignage : c'est-à-dire un produit et une image de l'homme de notre temps. Son apparition indique le point extrême d'oscillation d'un

LE SURREALISME

humanisme athée, balancé entre le rationalisme le plus rigide et le plus pur irrationalisme. Comme tel il n'est donc, en somme, qu'une confirmation plus récente de la thèse de Pascal, touchant l'impossibilité dans laquelle se trouve l'homme, laissé à lui-même, de trouver dans le monde sa vraie place : « La vraie nature étant perdue, tout devient — à l'homme — sa nature ; comme le véritable bien étant perdu, tout devient son véritable bien » et : « L'homme ne sait à quel rang se mettre. Il est visiblement égaré, et tombé de son vrai lieu sans le pouvoir retrouver. Il le cherche partout, avec inquiétude et sans succès, dans des ténèbres impénétrables »¹.

A fouiller l'histoire, on ne manquerait pas de trouver à l'automatisme des origines fort anciennes : aussi anciennes que l'homme, en vérité, Il est cependant un rapprochement plus particulier, que j'ai signalé dans mon article, et auquel je veux faire justice : celui des séances gnostiques et des mystagogies qui faisaient aussi en Grèce, au temps de saint Paul, contrepoids aux spéculations par trop arides des philosophes. A titre de preuve, écoutez plutôt le récit de cette demi-fumisterie, demi-mystagogie, des premières heures du surréalisme parisien ; le tableau est de la plume de Louis Aragon : « Au café, dans le bruit des voix, la pleine lumière, les coudoiements, Robert Desnos n'a qu'à fermer les yeux, et il parle, et au milieu des bocks, des soucoupes, tout l'océan s'écroule avec ses fracas prophétiques et ses vapeurs ornées de longues oriflammes. Que ceux qui interrogent ce dormeur formidable l'aiguillent à peine et tout de suite la prédiction, le ton de la magie, celui de la révélation, celui de la révolution, le ton du fanatique et de l'apôtre surgissent. Dans d'autres conditions, Desnos, pour peu qu'il se prenne à ce délire, deviendrait le chef d'une religion, le fondateur d'une ville, le tribun d'un peuple soulevé »².

Quelle pitié ! Pour l'amour du grec, saluons cette Pythie vingtième

1. B. PASCAL, *Pensées et Opuscules* (Paris, Hachette, éd. Brunsh.) sect. VII, fr. 426-427.

2. LOUIS ARAGON, *Une vague de rêves* ; d'après MAURICE NADEAU, *Histoire du surréalisme* (Paris, éd. du Seuil, 1945), p. 77.

siècle, enivrée probablement d'autres vapeurs que celles qui s'échappaient de l'antique crevasse... Qui ne croirait entendre à nouveau retentir ici le pénible avertissement de saint Paul — qui n'avait pas besoin, lui, pour prophétiser, du sommeil hypnotique : « Un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais au gré de leurs caprices se donneront une foule de maîtres, souffrant comme des démangeaisons aux oreilles ; et ils se détourneront de la vérité pour se tourner vers des fables » (II Tim. IV, 3). Qu'attendre, en fait, d'un monde redevenu païen, sinon un retour aux vagissements du paganisme ? Sparte au delà du Rhin, Delphes en deçà ; chez nous... Cumes et des Sibylles qui ne paraissent pas avoir pour mission d'annoncer le Rédempteur !

L'automatisme surrationnel et la Révolution des Intellectuels

Mais ces rapprochements devant suffire à marquer la situation du surréalisme dans l'Histoire, j'en viens donc tout de suite au Surréalisme comme Révolution des Intellectuels.

Le surréalisme, en effet, — prenons ceci comme point de départ, — n'est pas, en son essence, une formule d'art : mais une tentative de révolution intellectuelle, parallèle, en son genre, à la révolution marxiste, et destinée à la compléter.

Né du dadaïsme, il se présente, à ses origines, sous la forme d'un pur nihilisme. Voici ce qu'en dit assez clairement Aragon, en 1920 : « Plus de peintres, plus de littérateurs, plus de musiciens, plus de sculpteurs, etc., etc... enfin assez de toutes ces imbécilités. Plus rien, plus rien... »³.

Toutefois, comme cette universelle réprobation n'entendait pas inclure les surréalistes eux-mêmes — qui manquèrent là une belle occasion d'entrer pour toujours au pays de leurs rêves, — force fut bien à ces réactionnaires, après quelques démonstrations bruyantes et pas très in-

3. LOUIS ARAGON, d'après M. NADEAU, *op. cit.* p. 48.

LE SURRÉALISME

telligentes, de se donner un but plus précis et une doctrine. Ce but, tel que André Breton va nous le fixer dans un instant, sera, après destruction de notre mode bourgeois et logique de penser, l'accession de l'homme au royaume de la surréalité ; cette doctrine sera la théorie automatiste.

Mais commençons par nous renseigner exactement sur la fin visée, sur l'intention des promoteurs du mouvement. Je cède ici la parole à André Breton à qui il faut rendre le mérite de les avoir définies assez tôt et avec précision. Voici donc ce qu'il écrivait en 1924, dans son premier *Manifeste du Surréalisme* : « Je crois à la résolution de ces deux états, en apparence si contradictoires, que sont le rêve et la réalité en une sorte de réalité absolue, de *surréalité*, si l'on peut ainsi dire. C'est à sa conquête que je vais, certain de n'y pas parvenir, mais trop insoucieux de ma mort pour ne pas supputer un peu les joies d'une telle possession »⁴.

A quoi il faut ajouter ce développement, datant de 1929 : « Tout porte à croire qu'il existe un certain point de l'esprit d'où la vie et la mort, le réel et l'imaginaire, le passé et le futur, le communicable et l'incommunicable, le haut et le bas, cessent d'être perçus contradictoirement. Or c'est en vain qu'on chercherait à l'activité surréaliste un autre mobile que l'espoir de détermination de ce point »⁵.

Voilà qui est déjà assez clair. Si j'ajoute encore deux citations, c'est seulement pour mettre en évidence le parallèle déjà indiqué entre la révolution surréaliste et la révolution marxiste.

Écoutons donc, pour commencer, André Breton nous expliquer l'usage qu'il entend faire de la Méthode dialectique — si chère aux Marxistes — à l'intérieur de son propre système : « Comment admettre que la méthode dialectique ne puisse s'appliquer valablement qu'à la résolution des problèmes sociaux ? Toute l'ambition du surréalisme est de lui fournir des possibilités d'application nullement concurrentes dans le domaine conscient le plus immédiat. Je ne vois vraiment pas, n'en

4. ANDRÉ BRETON, d'après M. NADEAU, *op. cit.* p. 84, note 3.

5. ID., *Second Manifeste du surréalisme* ; d'après A. BRETON, *Qu'est-ce que le surréalisme ?* (Bruxelles, René Henrquez éd., 1934) p. 21 ; cf. M. NADEAU, *op. cit.* p. 176.

déplaise à quelques révolutionnaires d'esprit borné, pourquoi nous nous abstiendrions de soulever, pourvu que nous les envisagions sous le même angle que celui sous lequel ils envisagent — et nous aussi — la Révolution : les problèmes de l'amour, du rêve, de la folie, de l'art et de la religion... » et quelques lignes plus loin : « Nous entendons bien aussi nous mettre en position de départ telle que pour nous la philosophie soit surclassée »⁶.

L'autre citation, de Claude Cahun, nous renseignera sur la façon suivant laquelle s'opérera, en surréalisme, la libération du prolétariat : « L'expérience poétique la plus révolutionnaire, en régime capitaliste, ayant été sans conteste, pour la France et peut-être pour l'Europe, l'expérience dadaïste-surréaliste, en ceci qu'elle a tendu à détruire tous les mythes artistiques qui, depuis des siècles, permettaient l'exploitation idéologique, aussi bien qu'économique, de la peinture, de la sculpture, de la littérature, etc... cette expérience peut et doit servir la libération du prolétariat. C'est seulement quand le prolétariat aura pris conscience de ce que ces mythes, cette culture, représentent pour lui, et qu'il les aura détruits, c'est seulement alors qu'il pourra passer aux développements qui lui sont propres. La leçon positive de cette expérience négatrice, c'est-à-dire sa transfusion dans le prolétariat, constitue la seule propagande poétique révolutionnaire valable »⁷.

*L'automatisme surrationnel « guerre des classes » de la
Révolution Intellectuelle*

Ainsi donc, il n'y a pas à s'y tromper, c'est bien à une Révolution qu'on nous invite. Or, quel sera l'instrument de cette Révolution ? Ce sera l'automatisme surrationnel : formule d'art, technique de la pensée surtout, guerre des classes engagée dans le domaine de l'esprit entre le

6. ID., *Second Manifeste*, d'après A. BRETON, *op. cit.* p. 21-22.

7. CLAUDE CAHUN, *Les Paris sont ouverts* ; d'après A. BRETON, *op. cit.* p. 28.

LE SURREALISME

bourgeoisisme de la logique traditionnelle et le prolétariat de l'inconscient opprimé.

Rimbaud, pour s'évader d'un monde qu'il avait aussi, en son temps, des raisons de trouver laid, en avait appelé à l'hallucination pure et simple, et à l'alchimie du verbe. Les surréalistes ne prendront pas, dans leur désir de briser à jamais le vieil étai de la logique, une autre voie : bien que le recours qu'ils feront à la psychanalyse soit appelé à leur fournir, ici, une méthode originale à l'obtention des mêmes résultats.

Pour faire court dans l'exposé de leur méthode, je m'en remettrai, sans commentaires, à deux textes très significatifs de Breton.

Le premier, par mode d'introduction, ramène notre attention sur le problème, toujours fascinant, de l'inspiration artistique : « Inutile de s'embarrasser de subtilités, on sait assez ce qu'est l'inspiration. Il n'y a pas à s'y méprendre ; c'est elle qui a pourvu aux besoins suprêmes d'expression en tout temps et en tous lieux... Il (le surréalisme) ne tient et ne tiendra jamais à rien tant qu'à reproduire artificiellement ce moment idéal où l'homme, en proie à une émotion particulière, est soudain empoigné par ce « plus fort que lui » qui le jette, à son corps défendant, dans l'immortel. Lucide, éveillé, c'est avec terreur qu'il sortirait de ce mauvais pas. Le tout est qu'il n'en soit pas libre, qu'il continue à parler tout le temps que dure la mystérieuse sonnerie : c'est, en effet, par où il cesse de s'appartenir qu'il nous appartient »⁸. Voilà, en vérité, qui fait penser — et d'autres avant moi l'ont remarqué — à tel passage de Rimbaud, qui devait avoir une répercussion considérable sur toute une portion de notre littérature moderne : « Car Je est un autre. Si le cuivre s'éveille clairon, il n'y a rien de sa faute. Cela m'est évident : j'assiste à l'éclosion de ma pensée ; je la regarde, je l'écoute : je lance un coup d'archet : la symphonie fait son remuement dans les profondeurs, on vient d'un bond sur la scène »⁹.

8. ANDRÉ BRETON, *Second Manifeste* ; d'après A. BRETON, *op. cit.* p. 28.

9. ARTHUR RIMBAUD, *Lettre à P. Demeny* du 15 mai 1871, in « *Correspondance inédite d'A. Rimbaud* » (*Cahiers libres*, 1929) ; cf. M. NADEAU, *op. cit.* p. 66.

Mais cet appel mystérieux, ce ravissement, cette inspiration artistique, il est mille façons de l'utiliser, d'y répondre : il reste donc à voir ce que la méthode automatiste a à nous fournir sur ce point de spécifiquement nouveau. « C'est en 1919, raconte Breton, que mon attention se fixa sur les phrases plus ou moins partielles qui, en pleine solitude, à l'approche du sommeil, deviennent perceptibles pour l'esprit sans qu'il soit possible de leur découvrir (à moins d'analyse assez poussée) une détermination préalable. Un soir, en particulier, avant de m'endormir, je perçus, nettement articulée au point qu'il était impossible d'y changer un mot, mais distraite cependant du bruit de toute voix, une assez bizarre phrase qui me parvenait sans porter trace des événements auxquels, de l'aveu de ma conscience, je me trouvais mêlé à cet instant-là, phrase qui me parut insistante, phrase oserais-je dire *qui cognait à la vitre*. J'en pris rapidement notion et me disposais à passer outre quand son caractère organique me retint. En vérité cette phrase m'étonnait ; je ne l'ai malheureusement pas retenue jusqu'à ce jour, c'était quelque chose comme : « Il y a un homme coupé en deux par la fenêtre », mais elle ne pouvait souffrir d'équivoque, accompagnée qu'elle était de la faible représentation visuelle d'un homme marchant et tronçonné à mi-hauteur par une fenêtre perpendiculaire à l'axe de son corps. A n'en pas douter il s'agissait du simple redressement dans l'espace d'un homme qui se tient à la fenêtre. Mais cette fenêtre ayant suivi le déplacement de l'homme, je me rendais compte que j'avais affaire à une image d'un type assez rare que le désir me vint d'incorporer à mon matériel de construction poétique. Je ne lui eus pas plus tôt accordé ce crédit que d'ailleurs elle fit place à une succession à peine intermittente de phrases qui ne me surprirent guère moins et me laissèrent sous l'impression d'une gratuité extrême... » Voilà l'intuition première d'où jaillit l'automatisme ; et maintenant, son exploitation : « Tout occupé que j'étais encore de Freud à cette époque et familiarisé avec ses méthodes d'examen que j'avais eu quelque peu l'occasion de pratiquer sur des malades pendant la guerre, je résolus d'obtenir de moi ce qu'on cherche à obtenir d'eux, soit un monologue de débit aussi

LE SURREALISME

rapide que possible, sur lequel l'esprit critique du sujet ne fasse porter aucun jugement, qui ne s'embarrasse, par suite, d'aucune réticence, et qui soit aussi exactement que possible la *pensée parlée*... C'est dans ces dispositions que Philippe Soupault... et moi nous entreprîmes de noircir du papier, avec un louable mépris de ce qui pourrait s'ensuivre littérairement. La facilité de la réalisation fit le reste. A la fin du premier jour, nous pouvions lire une cinquantaine de pages obtenues par ce moyen, commencer à comparer nos résultats. Dans l'ensemble ceux de Soupault et les miens présentaient une remarquable analogie ; même vice de construction, défaillances de même nature, mais aussi, de part et d'autre, l'illusion d'une verve extraordinaire, beaucoup d'émotion, un choix considérable d'images d'une qualité telle que nous n'eussions pas été capables d'en préparer une seule de longue main, un pittoresque très spécial et, de-ci de-là, quelque proposition d'une bouffonnerie aiguë... A vous qui écrivez, ces éléments, en apparence, vous sont *aussi étrangers qu'à tout autre* et vous vous en défiez naturellement. Poétiquement parlant, ils se recommandent surtout par un très haut degré d'*absurdité immédiate*, le propre de cette absurdité, à un examen plus approfondi, étant de céder la place à tout ce qu'il y a d'admissible, de légitime au monde : la divulgation d'un certain nombre de propriétés et de faits non moins objectivables, en somme, que les autres »¹⁰.

Dans l'article intitulé : *L'automatisme ne vient pas de chez Hadès*, article auquel j'ai fait allusion précédemment, M. Claude Gauvreau résume ainsi avec bonheur cette page de Breton — parlant de l'automatisme inspiré, qu'il a distingué de l'automatisme mécanique, il dit : « Il est un pur automatisme en ceci que les matériaux de l'acte créateur sont fournis exclusivement par le libre jeu de l'inconscient, mais il a lieu dans un état particulier d'émotion, d'inspiration pourrait-on dire, et, dans certain cas, à mesure que l'œuvre d'art se compose, l'autocritique suit le geste intuitif, inconscient, qui fournit la matière de l'œuvre et juge cette matière

10. ANDRÉ BRETON, *Manifeste du Surréalisme* ; d'après A. BRETON, *op. cit.* p. 14.

au fur et à mesure qu'elle paraît. L'autocritique ne précède pas le geste mais le suit »¹¹. — En passant, je me suis quelquefois demandé si on ne pourrait pas soutirer un principe d'exégèse de ce texte que je viens de citer et, de cet autre extrait déjà célèbre : *Au cœur des quenouilles* contenu dans le *Manifeste* : « Je suis poursuivi, je suis un homme poursuivi, poursuivi un homme, un poursuivi, poursuite poursuivie, un homme poursuivi »¹². Est-il permis d'espérer, pour le bien-être de M. Gauvreau, que son autocritique finira un jour par le rejoindre ?

Hyacinthe-M. ROBILLARD, O. P.

11. Hebdomadaire *Notre Temps*, numéro du 13 décembre 1947.

12. CLAUDE GAUVREAU, *Au Cœur des Quenouilles*, « Refus global ».

BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Canada au Brésil

Il y apparaît que notre influence y est en baisse depuis le départ de Son Exc. M. Jean Désy. Coïncidence ou cause ?

Il n'est sans doute de plus grande joie pour un voyageur que la fortune a conduit à l'étranger que de constater l'admiration et le respect dont sa patrie est l'objet dans les pays qu'il visite. C'est peut-être là une satisfaction dont peu d'hommes pourront vérifier l'universalité, mais c'est sûrement le bonheur qui attend tout Canadien voyageant en Amérique latine et, plus particulièrement, au Brésil.

Dans ce dernier pays, en effet, le Canada jouit d'un prestige si extraordinaire que ceux de ses fils qui y séjournent éprouvent le besoin de réfléchir sur les causes d'une telle renommée, tant celle-ci semble inexplicable dans cette contrée lointaine qu'apparemment rien ne rapproche davantage du Dominion que les autres états du continent sud-américain. Et pourtant, il faut reconnaître que l'intérêt et la sympathie manifestés par le Brésil à l'endroit du Canada n'ont rien de conventionnel et qu'ils reposent, bien au contraire, sur une connaissance de notre histoire et de nos problèmes dont les éléments ont été rendus familiers à un nombre incalculable de Brésiliens, grâce à l'activité prodigieuse d'un homme vraiment génial : l'ambassadeur Jean Désy.

Il y a déjà plus d'un an que M. Désy a quitté le Brésil pour l'Italie et, cependant, les Brésiliens continuent à parler de lui comme s'il les accueillait toujours en sa demeure de Santa Teresa, et les Canadiens continuent à bénéficier de son prestige comme s'il était encore là, dans son bureau de l'immeuble Métropole, contribuant par ses démarches personnelles à faire de leur séjour à Rio l'un des moments inoubliables de leur existence. En vérité, l'œuvre de M. Désy est si étroitement associée à l'histoire des relations canado-brésiliennes qu'il est impossible d'étudier ces dernières sans voir surgir à tout instant le nom de celui dont elles symbolisent l'incomparable dévouement.

Il semble qu'à l'exception du Portugal, des Etats-Unis et de la France, il n'y ait au Brésil de pays jouissant d'une plus grande popularité que le Canada. On nous connaît et on nous admire. Notre participation gigantesque à la dernière guerre et notre développement industriel ne sont un secret pour personne. La valeur de nos institutions et l'éveil de notre esprit suscitent une admiration et une curiosité vraiment touchantes. Dès qu'un Brésilien se trouve en présence d'un Canadien, il s'efforce de lui manifester en français ou en anglais qu'il a beaucoup entendu parler du Canada et qu'il n'en ignore point l'importance économique et culturelle. L'homme de la rue lui-même possède une certaine connaissance du Canada. Ainsi, il m'est arrivé un jour d'entendre un cireur de bottes faire l'éloge du Canada à son compagnon, après s'être rendu compte de la provenance de mes souliers dont il ne cessait de vanter la qualité. Une autre fois, alors que je passais près d'un camion chargé de papier à journal canadien, j'entendis des flâneurs, appuyés sur le véhicule, parler du Canada en des termes fort élogieux. Ces détails sont très révélateurs. Ils démontrent que le nom du Canada a pénétré dans les masses et qu'il est même devenu, dans l'imagination populaire, le symbole d'un pays ayant à son crédit les réalisations les plus enviées.

Etant donné que le peuple brésilien montre un intérêt indéniable pour tout ce qui concerne notre pays, il est logique de supposer que le gouvernement brésilien a lui-même donné à plusieurs reprises des preuves concrètes de son attachement à notre endroit. Bien qu'il soit impossible de résumer ici d'une façon satisfaisante les nombreux gestes d'amitié que le gouvernement brésilien a posés à notre égard, la courtoisie la plus élémentaire m'oblige à révéler à mes compatriotes certains faits qui découlent à la fois de l'activité de M. Désy et de la gentillesse du peuple brésilien, et dont l'importance m'a frappé lors de mon récent séjour à Rio de Janeiro.

L'accord culturel du 24 mai 1944 constitue le fondement juridique de l'amitié canado-brésilienne. Cette entente, conclue à la suite d'un

LE CANADA AU BRÉSIL

échange de notes effectué entre l'ambassade du Canada à Rio de Janeiro et le ministère brésilien des Relations extérieures, prévoit, dans les termes les plus vagues, l'accroissement des rapports culturels entre le Canada et le Brésil. Il y est surtout question d'encourager l'échange de publications et revues de toutes sortes, ainsi que de faciliter la tenue d'expositions, concerts et conférences susceptibles de faire connaître davantage les réalisations littéraires et artistiques des deux pays. Contrairement à la plupart des accords culturels signés entre le Brésil et les autres états d'Amérique, l'entente canado-brésilienne ne fait aucune mention de l'échange de professeurs et étudiants, parce qu'une telle clause eût sans doute été considérée incompatible avec la constitution canadienne qui stipule que l'éducation et l'enseignement relèvent exclusivement des législatures provinciales. Néanmoins, en dépit de son manque de précision et même de son irrégularité (puisqu'il ne constitue nullement un traité au plein sens du mot), l'accord canado-brésilien a porté jusqu'ici des fruits inestimables, en raison, principalement, de l'esprit d'initiative de l'ambassadeur Jean Désy et de l'extrême courtoisie du gouvernement brésilien dont le représentant actuel à Ottawa, l'ambassadeur Acyr Paes, symbolise si bien l'intérêt à l'endroit du Canada.

Le premier Canadien à recevoir une bourse d'études du Brésil, conformément à l'accord culturel de 1944 (lequel, en réalité, ne prévoit nullement l'octroi de bourses), fut M. Guy Choquette, un jeune étudiant de Québec, qui dès son arrivée à Sao Paulo impressionna vivement ses confrères de l'université par ses grandes connaissances linguistiques. A la suite de ce premier contact entre étudiants canadiens et brésiliens, un autre jeune Canadien, M. Ralph Stanton, de Toronto, bénéficia d'une bourse du gouvernement brésilien et alla poursuivre ses études à Rio de Janeiro. Au cours de la même année, trois autres Canadiens furent également invités par le gouvernement brésilien à se rendre à Rio de Janeiro ou à Sao Paulo. Ce sont : le peintre Jacques de Tonnancourt, le professeur Pierre Dansereau, de l'Université de Montréal, et le professeur Marcel Roussin, de l'Université d'Ottawa.

L'arrivée au Brésil de ces cinq Canadiens se fit peu de temps après l'établissement de nos Pères Dominicains à Sao Paulo et coïncida avec une intense campagne de publicité en faveur du Canada, habilement dirigée par M. Jean Désy. Ce dernier organisa, en effet, vers cette époque, des expositions de peinture et d'artisanat canadiens, des concerts dont les vedettes étaient des artistes canadiens, ainsi que des conférences prononcées dans les universités de Rio et de Sao Paulo par des intellectuels canadiens. Il donna même un dîner uniquement composé de mets canadiens, dont on parle encore à Rio. En outre, il facilita la venue au pays d'un grand nombre de Brésiliens qui furent officiellement reçus par les gouvernements d'Ottawa et de Québec, ainsi que les universités canadiennes, et qui firent la tournée des principaux centres de l'est du Canada. Enfin, M. Désy entreprit lui-même la visite des régions les plus reculées du Brésil, ce qui lui attira la sympathie du peuple brésilien et contribua à augmenter la popularité du Canada. Les années 1945 et 1946 furent vraiment celles où le prestige du Canada au Brésil atteignit son point culminant. Dans les universités, les associations culturelles, les salles de concert, les cinémas, les journaux, partout il était question du Canada. Même dans les innombrables librairies de Rio et de Sao Paulo, on mettait en évidence le recueil de poèmes canadiens « Ici des poètes canadiens vous parlent du Canada » que les éditions Americ-Edit venaient de lancer sur le marché. Bref, le Canada était à l'ordre du jour et son ambassadeur, M. Jean Désy, jouissait d'une popularité indescriptible.

Vers la fin de mars 1947, M. Désy dut s'absenter de Rio pour aller prendre part, comme délégué du Canada, à plusieurs conférences internationales qui avaient lieu en Suisse. Il ne revint au Brésil qu'au début d'août, et peu après Ottawa annonçait sa nomination comme ministre en Italie. C'est dire que pendant la plus grande partie de l'année 1947, l'ambassade canadienne à Rio fut dirigée par un chargé d'affaires dont l'activité fut naturellement moins considérable que celle de M. Désy. Aussi, le prestige du Canada en fut-il atteint. Ainsi, durant toute cette année, un seul boursier canadien fut invité par le gouvernement brésilien.

LE CANADA AU BRÉSIL

C'est toutefois dans les milieux intellectuels et dans la presse qu'on eût dit que la popularité du Canada était légèrement à la baisse et que notre pays perdait un peu tous les jours de son influence. Il ne faudrait évidemment pas croire que le chargé d'affaires, M. Ben Rogers, et le deuxième secrétaire, M. Jean-Louis Delisle, restaient oisifs. Bien au contraire, ils s'appliquaient tous les deux à continuer l'œuvre de M. Désy et ils remportaient de véritables succès. Malheureusement, leurs moyens étant nettement limités, ils ne pouvaient avoir le rayonnement de l'ancien ambassadeur.

Quand j'arrivai à Rio de Janeiro dans les premiers jours du mois de mai de la présente année, je fus vraiment frappé par la popularité dont le Canada jouissait au Brésil, et dès que j'en exprimai ma joie aux Brésiliens, ce sont eux qui m'apprirent que le prestige du Canada avait déjà été beaucoup plus considérable dans le passé. Comme je leur demandais la raison d'une telle baisse, ils n'hésitèrent pas à me confier qu'ils avaient parfois l'impression que le Canada se désintéressait du Brésil. C'est ainsi que je vis, entre autres choses, que le délai apporté à la nomination d'un nouvel ambassadeur canadien était interprété par une foule de Brésiliens comme la preuve d'un certain désintéressement du Canada à l'égard du Brésil.

Le principal reproche adressé, toutefois, par les Brésiliens à l'endroit du Canada porte sur l'inobservance, par ce dernier, des clauses de l'accord culturel de 1944. Bien que cette entente, comme il a été dit précédemment, soit absolument vague et ne prévoie aucune mesure concrète, le gouvernement brésilien lui a accordé le maximum d'attention et lui a donné la plus grande portée possible. Sept Canadiens ont été jusqu'ici les hôtes du gouvernement brésilien pendant six mois ou plus. En outre, un certain nombre d'artistes et d'intellectuels du Canada ont bénéficié de l'hospitalité brésilienne durant leur séjour à Rio ou à Sao Paulo. Enfin, le Brésil a donné plusieurs preuves de son intérêt pour le Canada en collaborant étroitement avec l'ambassade canadienne à Rio pour la tenue d'expositions, de conférences et de concerts, ainsi que la présenta-

tion de films, destinés à nous faire connaître davantage dans la grande république luso-américaine.

Un geste d'amitié des plus impressionnants a été la fondation à Rio d'une école primaire très moderne, appelée « École Canada », où les élèves étudient l'histoire et la géographie de notre pays. J'ai personnellement visité cette institution et je dois avouer que j'ai été très touché par l'ambiance canadienne qui y règne. Les murs sont couverts de cartes et de panneaux illustrant certains aspects de la vie canadienne. J'y ai même vu, dans une salle, un petit musée d'objets canadiens. Un jour que M. Désy se rendit à cette école pour en faire la visite, trois cents élèves se levèrent à son arrivée et chantèrent le « O Canada » en français.

En somme, le Brésil a maintes fois prouvé son amitié à l'égard du Canada et il n'est que naturel que certains Brésiliens puissent s'étonner ne point voir les Canadiens agir de la même façon vis-à-vis de leur pays. Il y a évidemment à cette froideur apparente certaines raisons qui méritent sans doute d'être exposées.

D'abord, au sujet de la convention culturelle, il faut reconnaître que le Canada se trouve dans une situation embarrassante. C'est le gouvernement fédéral qui a conclu cette entente, mais il n'y a vraiment que les provinces qui puissent y donner suite, étant donné que la constitution canadienne fait relever des législatures provinciales toute question relative à l'éducation. En principe, aucune province n'est tenue d'exécuter l'accord de 1944 et aucune n'est plus directement visée que les autres par l'entente en question. Dans le fait, cependant, il semble que la province de Québec ait encouru une certaine responsabilité vis-à-vis de l'accord culturel canado-brésilien, par suite des circonstances qui en ont entouré la réalisation.

En premier lieu, il faut bien admettre qu'en raison de sa langue et de sa culture, la province de Québec est plus rapprochée du Brésil, sur le plan intellectuel, que les autres provinces canadiennes, où prédomine la civilisation anglo-saxonne. D'autre part, il ne faut pas oublier que des sept Canadiens qui ont bénéficié de bourses brésiliennes, six étaient de

LE CANADA AU BRÉSIL

langue française et cinq venaient de la province de Québec. Enfin, la presque totalité des Brésiliens qui viennent au Canada pour étudier, s'inscrivent dans les universités québécoises.

En toute justice, il convient de souligner que le gouvernement de la province de Québec a très bien senti cette responsabilité et qu'il a déjà contribué au Fonds Canada-Brésil grâce auquel quelques Brésiliens ont pu recevoir, dans le passé, des bourses d'études leur permettant d'achever leur formation dans les institutions de Montréal ou de Québec. Le même gouvernement, en outre, a toujours accueilli avec infiniment de courtoisie les Brésiliens en visite officielle dans la province de Québec. Il semble, toutefois, qu'une politique plus précise pourrait être adoptée à l'égard des échanges culturels canado-brésiliens.

En premier lieu, la création par le gouvernement provincial d'un fonds permanent destiné à rendre possible la venue dans la province de Québec de jeunes Brésiliens, contribueraient beaucoup à la régularisation des échanges d'étudiants entre le Canada et le Brésil. Je suis personnellement convaincu, pour en avoir maintes fois reçu l'assurance de fonctionnaires supérieurs de l'Itamaraty, qu'un tel geste serait fort bien accueilli par le gouvernement brésilien, lequel n'hésiterait pas à inviter un plus grand nombre de Canadiens à poursuivre leurs études dans les universités du Brésil. Il est vrai qu'à l'heure présente le gouvernement provincial collabore au rapprochement intellectuel canado-brésilien, mais étant donné que son activité n'obéit à aucun plan défini, les Brésiliens se trouvent assez mal renseignés sur sa contribution réelle à la cause des échanges culturels entre le Canada et le Brésil.

D'autre part, il est actuellement question que le gouvernement fédéral invite quelques Brésiliens à venir se familiariser au Canada avec les nouvelles techniques de l'industrie moderne. Bien que ce projet intéresse presque exclusivement les ingénieurs, on ne peut nier qu'il soit de grande importance, puisque le Brésil compte un nombre de plus en plus considérable d'étudiants qui se destinent aux arts et aux sciences mécaniques.

REVUE DOMINICAINE

Plusieurs étudiants brésiliens ont d'ailleurs fait une tournée de nos principales industries au cours des dix dernières années.

Il y a enfin les universités qui peuvent apporter une très précieuse collaboration au rapprochement canado-brésilien. Nos universités françaises, tout spécialement, sont capables de jouer un rôle prépondérant dans le développement des relations canado-brésiliennes, puisque la civilisation française continue à jouir d'un prestige indéniable dans les milieux intellectuels brésiliens. D'ailleurs, un échange de professeurs entre nos universités et celles du Brésil serait d'autant plus facile à réaliser que la plupart des Brésiliens cultivés parlent un français impeccable. Il n'en tient peut-être qu'à nous qu'à l'exemple de l'Université du Chili les universités du Brésil se décident à fonder des chaires de littérature canadienne, ce qui contribuerait énormément à la diffusion de nos ouvrages en Amérique latine.

Bref, le jour où les Canadiens auront convaincu les Brésiliens qu'ils sont désireux de jeter entre les deux peuples les fondements d'une étroite coopération intellectuelle, l'influence du Canada au Brésil ira sans cesse augmentant et les rapports économiques entre les deux pays en bénéficieront eux-mêmes. Le Brésil est une très grande nation qui offre plusieurs analogies avec le Canada. Depuis l'instant où ils nous ont découverts, grâce au travail admirable de l'ambassadeur Jean Désy, les Brésiliens n'ont cessé de s'intéresser à nous. Ils ont mis en nous de grands espoirs. Il serait donc insensé de tromper leur attente. Sachons, au contraire, profiter de l'occasion qu'ils nous offrent de mériter leur amitié.

André PATRY

Législation Juvénile

Origine de cette législation. Historique des cours juvéniles. Principes actuels.

En juillet 1949, *The Juvenile Court of Cook County* de Chicago célébrera son cinquantième anniversaire de fondation. A cette occasion, on rappellera sans doute que l'Etat de l'Illinois fut le premier du monde entier à sanctionner un projet de loi autorisant la création de tribunaux spéciaux pour enfants. On rappellera également que la ville de Chicago fut la première à se prévaloir de cette législation dont la plupart des pays civilisés ont pris exemple par la suite.

Afin de nous mieux associer à cette célébration du cinquantième anniversaire de la première cour juvénile, nous avons pensé qu'il serait peut-être utile : 1) d'exposer succinctement les principes et les courants d'opinion qui ont conduit à la fondation de cette cour aux Etats-Unis ; 2) de retracer l'historique d'une semblable législation dans les autres pays, particulièrement au Canada où se posait un grave problème de juridiction ; 3) enfin d'énumérer les principaux postulats ou principes concernant l'enfance délictieuse et autour desquels l'unanimité est maintenant réalisée.

La législation juvénile actuelle, il va sans dire, repose sur certains principes légaux antérieurs à la création des premières cours juvéniles. Pour en retracer l'origine il faut remonter, à travers la jurisprudence anglo-américaine, jusqu'au Common-Law anglais.

Le premier principe a trait à l'enfant abandonné. D'après le Common-Law, c'est la Couronne qui, en dernier ressort, doit fournir secours et protection aux orphelins et aux mineurs abandonnés. Cette coutume avait pris naissance dans les temps féodaux, alors que les grands seigneurs réclamaient le droit de protéger les mineurs, afin de mieux surveiller leurs fortunes. La loi anglaise, reconnaissant le bien-fondé de cette coutume, l'avait sanctionnée en investissant la Couronne gardienne

suprême de tous les enfants abandonnés du Royaume. Dans un document de 1772, Lord Jekyll énonçait ainsi de principe :

« La garde de tous les enfants appartient au roi comme *parens patriæ*, et par l'entremise du roi cette garde est confiée à la Cour de Chancellerie... Les idiots et les lunatiques, qui sont incapables de prendre soin d'eux-mêmes, sont entretenus par le roi et il est raisonnable d'étendre ce soin aux orphelins ».

Le second principe légal concerne plutôt l'enfant délinquant et se fonde sur la responsabilité criminelle. On sait que l'une des maximes fondamentales du Common-Law stipule que personne ne peut être tenu responsable d'un crime sans la *mens rea*, c'est-à-dire sans l'intention criminelle. En vertu de cette maxime, l'enfant de moins de sept ans était traité comme un *doli incapax*, tandis que l'enfant de sept à quatorze ans ne pouvait être tenu responsable de son crime que sur preuve qu'il en connaissait la nature, la malice et les conséquences.

Le Common-Law devait suivre les colons anglais en Amérique et s'y implanter solidement. A la déclaration d'indépendance des Etats américains, on n'eut qu'à remplacer le mot Couronne par le mot Etat.

Par ce qui précède, on pourrait croire que les premières cours juvéniles furent créées pour venir en aide aux enfants négligés et abandonnés, plutôt qu'aux délinquants. Au contraire, le mouvement en faveur d'une législation juvénile fut principalement une protestation contre l'attitude inhumaine de la loi criminelle et des cours qui l'administraient, une protestation, en faveur du délinquant, pour le soustraire à la rigidité de la loi commune.

Pendant tout le cours du moyen âge et même jusqu'à la fin du dix-huitième siècle en effet, le jeune délinquant ne pouvait espérer grande pitié de ses juges. Un jeune enfant de huit ans par exemple, qui, avec malice et esprit de revanche, avait mis le feu à une maison, fut convaincu de félonie et condamné à être pendu. Un autre de neuf ans fut condamné à mort pour avoir tué un de ses compagnons. Et les exemples ne manquent pas d'une semblable sévérité. A diverses reprises au dix-hui-

LÉGISLATION JUVÉNILE

tième siècle, tant en Europe qu'en Amérique, certains groupes d'avant-garde avaient tenté d'atténuer cette sévérité de la justice criminelle. L'opinion publique n'étant pas assez forte ni assez éveillée, leurs efforts furent vains.

Il faut attendre au dix-neuvième siècle pour voir se dessiner dans le monde, particulièrement aux États-Unis, un véritable mouvement d'opinion en faveur de l'enfance délinquante. Ce mouvement coïncide d'abord avec l'élaboration des premières lois établissant de meilleures conditions de travail pour les femmes et les enfants. Pendant quelques années cependant, ce mouvement cède le pas à une campagne de réformes en faveur du criminel adulte et à la grande croisade américaine contre l'esclavage ; mais il reparaît un peu plus tard et, sous la pression qu'il exerce alors, on adopte une série de mesures qui mèneront peu à peu à la cour juvénile actuelle.

Il serait long de passer en revue la législation américaine qui a immédiatement précédé la création de la cour juvénile. Certaines lois ont trait à l'emprisonnement et à l'audition séparée des enfants. D'autres ont trait à la liberté surveillée. D'autres à l'âge des délinquants et à leur réhabilitation. La plupart contiennent en germe les principes d'où naîtront les cours spéciales pour enfants.

A quel État américain revient l'honneur d'avoir établi la première cour juvénile du monde entier ? A l'État de l'Illinois. A quelles initiatives cette cour était-elle due ? A l'initiative d'un groupe de femmes et de juristes qui, depuis longtemps, s'intéressaient au problème de la délinquance juvénile et réclamaient un tribunal pour enfants. En 1898, à leur instigation et à la requête du *State Board of Charities*, le Barreau de Chicago nommait un comité avec mission d'enquêter sur la situation. L'année suivante, le premier juillet 1899, l'État sanctionnait le projet de loi préparé par ce comité.

La première cour juvénile fut donc fondée à Chicago en 1899 et portait le nom de « *Juvenile Court of Cook County* ». La fin de la loi qui l'instituait est décrite comme suit :

REVUE DOMINICAINE

« An act to regulate the treatment and control of dependent, neglected and delinquent children ».

La loi qui l'instituait était plutôt un essai de codification des lois existantes qu'une création. Elle contenait cependant un principe nouveau qui depuis a été universellement accepté, à savoir : le jeune délinquant ne doit pas être considéré comme un criminel, mais comme un enfant qui, autant que l'enfant négligé, a besoin de correction, de soin et de surveillance.

La législation du Colorado devait suivre de près celle de l'Illinois et y ajouter quelque chose : la punition des adultes qui ont contribué à la délinquance ou à l'abandon des enfants. Quelques années plus tard une dizaine d'Etats américains avaient légiféré sur les cours juvéniles.

Si les Etats-Unis battaient la marche dans le domaine de la législation juvénile, cela ne signifie pas que les autres pays ne réagissaient point au grand courant de justice sociale alors existant, et qu'ils se désintéressaient du sort des enfants négligés ou délinquants.

Déjà en 1847, l'Angleterre avait passé une loi reconnaissant la nécessité d'instruire les causes concernant les jeunes d'une façon différente de celle des adultes. En 1862 la Suisse amendait son Code de Procédure criminelle, afin de limiter la publicité faite autour des procès des jeunes délinquants. Un autre amendement, en 1872, devait défendre de poursuivre au criminel un enfant âgé de moins de quatorze ans. C'est ensuite au tour de l'Australie. Le *State Children Act* de 1895 prévoit des auditions séparées pour les délinquants de moins de seize ans et un régime de liberté surveillée.

Le Canada et l'Angleterre ne devaient pas tarder à légiférer sur le même sujet et, à leur suite, la plupart des pays d'Europe ; l'Angleterre et le Canada en 1908 ; la Suisse en 1910 ; la France et la Belgique en 1912 ; la Hongrie en 1913 ; la Croatie en 1918 ; l'Argentine et l'Autriche en 1919 ; enfin pendant la période allant de 1920 à 1930, Madras, les Indes Néerlandaises, Madagascar, le Japon, le Bengal, l'Allemagne, le Brésil, et finalement l'Espagne. En bref, très peu de pays aujourd'hui

LÉGISLATION JUVÉNILE

n'ont pas adopté le principe des cours juvéniles. Ceux qui n'ont pas de cour de ce nom, ont des organismes judiciaires qui leur ressemblent beaucoup.

Il est à remarquer que les pays européens, qu'on a l'habitude de trouver à la tête des principales innovations sociales, arrivent bon derniers. A quoi tient cette avance des pays anglo-saxons ? Sans doute à leurs systèmes de lois plus souples et plus élastiques. Mais cette avance tient surtout au fait que ce sont les pays anglo-saxons, qui ont reçu les premières vagues de l'égalitarisme et de l'humanitarisme. Ce sont les pays anglo-saxons, qui ont le plus fait pour l'émancipation pratique de la femme, et l'émancipation de la femme a grandement contribué à promouvoir la législation juvénile.

La première loi permettant l'établissement des cours juvéniles au Canada fut votée en 1908. Depuis longtemps cependant des mouvements semblables à ceux que nous avons observés aux États-Unis agitaient cette question. Déjà en 1894, grâce à un article du *Children's Protection Act*, les enfants étaient traités d'une façon un peu différente de celle des adultes : certaines causes par exemple pouvaient être entendues par un juge en chambre, ce qui protégeait les enfants contre la publicité. De plus les officiers des Sociétés de protection de l'enfance avaient obtenu, à Ottawa et à Toronto, l'autorisation d'être parties aux procès des enfants, et de soumettre des recommandations aux juges et aux magistrats.

Mais tout cela était insuffisant. Et si l'on comprenait la nécessité d'une nouvelle législation, modelée sur la législation américaine, on se heurtait à une foule de difficultés légales. On sait en effet qu'en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le Gouvernement fédéral a seul juridiction en matière de droit Criminel, tandis que la juridiction civile appartient aux seuls gouvernements provinciaux. Il appartient au gouvernement fédéral de déterminer ce qui constitue un crime et de punir le crime ; mais les gouvernements provinciaux ont seuls le droit de créer des cours à cet effet. Il fallait en somme une législation double, une loi

du gouvernement central permettant la création de cours juvéniles et prévoyant des peines pour les diverses offenses juvéniles, une loi provinciale établissant les dites cours.

La rédaction du projet de loi fut confiée à M. W. L. Scott, qui réussit à faire le partage des juridictions. En 1909, la loi fédérale était votée sous le titre de « *National Juvenile Delinquent's Law* ». Le préambule de cette loi, omis dans les amendements suivants, se lisait :

« Whereas it is inexpedient that youthful offenders should be classed or dealt with as ordinary criminals, the welfare of the community demanding that they should, on the contrary, be subjected to such wise care, treatment and control as will tend to check their evil tendencies and to strengthen their better instincts » .

La première province à prendre avantage de la nouvelle loi pour établir des cours juvéniles fut la province du Manitoba. Et la première cour juvénile établie au Canada le fut à Winnipeg, en 1909.

On remarquera ici, et c'est le principal reproche qu'on peut faire à notre loi, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, le gouvernement fédéral ne pouvait définir la délinquance comme un « état » ou une « condition », mais devait nécessairement la définir comme une offense. Cela excluait des cours juvéniles les enfants abandonnés ou négligés, qui ne s'étaient pas rendus coupables de délits. En tous cas, c'était obliger les cours canadiennes à les considérer comme des délinquants, ce qui constitue une grande différence avec la loi américaine, quoique au fond le but des deux législations soit le même : protéger l'enfant délinquant et abandonné, le surveiller et l'aider à se réhabiliter.

Si tous les pays reconnaissent aujourd'hui l'importance et la nécessité de tribunaux spéciaux pour enfants, c'est donc que peu à peu l'unanimité s'est faite autour de certains grands principes, certains postulats concernant l'enfance délictieuse.

Le premier de ces postulats et le plus important peut s'exprimer ainsi : La délinquance était un produit de la communauté, on n'en peut

LÉGISLATION JUVÉNILE

faire porter toute la responsabilité à l'enfant délinquant¹. Ainsi au même endroit, dans la même ville, on retrouvera les mêmes taux de délinquance pendant vingt ans. Et cela malgré tous les changements de population, en vertu d'une espèce de tradition qui s'implante lentement et impose aux enfants de l'endroit des gestes, des paroles, des attitudes et une conduite que tel autre milieu leur aurait épargnés. Il serait donc injuste que la communauté tint le jeune délinquant seul responsable de son acte délictueux et le soumit au même traitement que le criminel adulte.

Le *second postulat* est la suite logique du premier. Puisque l'enfant délinquant est davantage une victime qu'il faut plaindre qu'un coupable dont il faille débarrasser à la société, il importe qu'on substitue à la notion de punition et de vengeance qui prévalait autrefois, cette autre beaucoup plus humaine et conforme à la justice, celle de la réhabilitation et de la rééducation.

Le *troisième postulat* établit que l'enfant ne doit, à aucun moment, subir le contact des criminels adultes, soit qu'il attende son procès ou qu'il séjourne dans une maison de correction.

Le *quatrième* stipule que la liberté surveillée est préférable le plus souvent à l'emprisonnement, à moins que cet emprisonnement soit suffisamment prolongé, et qu'il se fasse dans des écoles spécialement préparées pour recevoir les délinquants.

Le *cinquième* et dernier postulat est à l'effet que les tribunaux pour enfants doivent être présidés par des magistrats choisis avec un soin extrême. Le juge d'une cour juvénile doit connaître la psychologie de l'enfant normal, en voie de croissance ; il doit posséder des notions de psychologie pathologique contingentes aux différents cas qu'il aura à décider.

Ce magistrat sera secondé par des aides triés sur le volet, en fonction de leur personnalité, de leur entraînement professionnel et de leur expérience dans le travail social. Enfin seront attachées à ce tribunal des cliniques pour l'étude physique, psychologique et psychiatrique de chaque enfant, afin que le traitement soit adapté à chacun.

Henri BEAUPRÉ

1. SHAW AND MCKAY : *Juvenile Delinquency in Urban Areas*, p. 435.

Le sens des faits

Parlons juste

Souvent, nous sommes enclins à chercher le mot juste dans les livres plutôt qu'en nous-mêmes. Nous nous imaginons pouvoir être clairs en étant précis, nous espérons être compris en étant clairs, et nous comptons être suivis en étant compris. Comme si le langage était autre chose qu'un échange d'intérêts divers, et comme s'il suffisait d'être précis, clair, ou même compris, pour intéresser.

Le mot juste est le mot qui l'emporte. Il jaillit de la puissance débordante d'une volonté, il fuse en direction d'âmes en quête de vrai, il tire ses effets d'impondérables de l'espace et du temps, et il se moque du dictionnaire, de la grammaire et de la rhétorique.

Le mot juste est caché en nous. Pour le découvrir, il faut commencer par nous donner la peine de chercher ce que nous voulons, et ce que nous voulons dire. Si nous ne savons pas très bien ce que nous voulons, ou si nous ne voulons pas tout à fait ce que nous pensons, nous ne pouvons pas avoir le mot juste, parce qu'il ne saurait y avoir d'expression juste en dehors du vrai. La qualité du style que nous soignons pour masquer les lacunes, les défauts ou l'indigence de nos idées, joue le plus souvent contre nous. Nous fondons trop de mérite sur notre application à accumuler les détails et à enjoliver la forme. Le souci de l'accessoire nous fait oublier le principal. L'art consiste à exprimer simplement ce qui a été conçu savamment, et non à dire savamment ce qui ne vaudrait pas la peine d'être énoncé simplement. L'analyse est aux hommes, mais l'art et la simplicité sont dans la synthèse, et la synthèse est aux dieux.

L'effet des mots n'est jamais tant celui que nous comptons y mettre que celui qui les fait naître dans la forme où nous en usons. Nous déployons autant de soin à découvrir le naturel et le vrai chez les autres, qu'à nous en passer pour notre propre compte. Notre entourage nous juge rarement sur ce que nous disons, mais plus souvent sur ce que nous faisons l'effet de vouloir et de vouloir dire.

Car il faut bien penser un peu à ces grands oubliés que sont ceux qui nous écoutent ou nous lisent. Eux aussi ont leur langue, leur humeur, leurs passions et leurs réactions. Il importe peu, du point de vue pratique, de savoir chez qui, d'eux ou de nous, ces facteurs sont de la meilleure essence. Dans le monde où nous vivons, les attributs de l'essence s'identifient aux caprices de l'existence. Vous ne parlerez jamais si bien que

LE SENS DES FAITS

quand vous procurerez à vos auditeurs l'impression d'avoir eu vos propres paroles sur le bout de la langue. Si vous avez la chance d'éveiller chez eux des sources cachées, et de faire en sorte qu'ils se découvrent en vous, vos libertés et vos négligences de langage passeront pour des trouvailles de style. Mais si vous n'êtes pas de taille à vous adapter aux besoins de votre milieu, si vous n'avez pas le talent de juger de l'atmosphère, ou l'art de la faire naître, vous êtes bien exposé, comme on dit, à perdre votre latin.

Parler juste en effet, c'est non seulement parler vrai, mais c'est encore, et surtout, parler à propos. Sans l'à propos, ce qu'on est communément porté à prendre pour la splendeur du vrai, peut n'être qu'un nuage d'ennui, ou une grisaille d'orage.

Avoir l'esprit d'à propos, c'est savoir saisir « le moment fugitif de la beauté »¹ ou, dans un ordre de choses moins abstraites, c'est savoir profiter, sur le champ, de l'état mental du prochain et des circonstances, en vue du but qu'on se propose. Les gens qui ont l'esprit d'à propos, non seulement savent où ils vont, mais excellent dans la façon d'entraîner les autres à leur suite. Ce sont des opportunistes déguisés et clairvoyants, qui sont au service de leurs idées, en donnant l'impression d'être au service de celles de leurs semblables. Ils terminent assez souvent leur carrière au sommet des rouages, ou au ban de la société. Car l'esprit d'à propos, qui comporte essentiellement un penchant très vif pour le risque, peut être servi par un flair plus ou moins averti du danger, et par un sens plus ou moins solide de la probité.

Par contraste avec les malheureux qui ont souvent les pieds dans le plat, mais sont de bonne foi, ceux qui ont le don rare de parler avec à propos, sont naturellement exposés à manquer de sincérité. Mais si ces derniers ont le bonheur d'être guidés par une conscience à la mesure de leur talent, et s'ils ont en outre, à leur disposition, les ressources d'une volonté ferme et bien éclairée, ils possèdent évidemment tout ce qu'il faut pour parler juste. En fait, dans le cadre modeste et pratique de l'existence courante, le mot juste est le propre de l'honnête homme, qui a appris à deviser sur les choses de la vie avec sa raison, tout en restant capable, à l'occasion, de raisonner avec son cœur.

D'un point de vue général, la justesse de langage repose essentiellement sur le vrai, le simple et l'à propos. Le mérite des œuvres classiques est d'être restées, dans une simplicité de forme inégalée, la traduction, la plus rigoureusement exacte qui soit, de principes ou de sentiments

1. VICTOR DURUY, *Histoire des Grecs*.

humains reconnus, à la longue, d'une perpétuelle actualité. Les ouvrages classiques, en un mot, sont ceux dont la réputation de justesse s'est maintenue en dépit de la distance et des siècles. Sans la critique et la rivalité continuelle des écoles et des mouvements soi-disant romantiques ou modernes qui l'épurent, le consacrent ou l'enrichissent, le classique n'existerait pas. Le classique se présente donc en fait comme un ensemble d'expressions, dont la justesse s'est auréolée d'une preuve plus ou moins éclatante d'universel. Et c'est là, au terme de son évolution transcendante, comme un flambeau humain qui plonge une lueur au sein de l'Éternel, que le juste s'estompe et se noie dans la splendeur du Vrai, et dans le Beau immuable entrevu par Platon.

Dr G. PINSONNEAULT

Une nouvelle traduction française de la Bible

Il y a deux ans, les Editions du Cerf annonçaient la préparation d'une nouvelle traduction française de la Bible, sous la garantie scientifique de l'École biblique de Jérusalem et avec la collaboration d'excellents exégètes. Un Comité de Direction avait été constitué, qui comprenait les RR. Pères de Vaux et Benoît, de l'École de Jérusalem, le R. Père Huby, Consultant de la Commission biblique, M. Robert et M. le Chanoine Osty, professeurs à l'Institut catholique de Paris, M. le Chanoine Cerfaux, Professeur à l'Université de Louvain, M. Etienne Gilson, de l'Académie française, M. Gabriel Marcel, M. I. Marrou, Professeur à la Sorbonne, le R. Père Auvray, de l'Oratoire, et M. Michel Carrouges. C'était nous faire entrevoir le sérieux et la catholicité de l'entreprise, et nous assurer qu'on ne négligerait rien pour que la nouvelle traduction fût aussi parfaite que possible.

Nous avons reçu les premiers fascicules : *L'Évangile selon saint Marc*, traduit par le R. P. Huby ; *L'Évangile selon saint Luc*, traduit par le Chanoine E. Osty, P. S. S. ; *Aggée, Zacharie, Malachie*, traduits par A. Gelin, P. S. S. ; *Les Livres des Macchabées*, traduits par F.-M. Abel, O. P. Nous pouvons dire, sans crainte, que nos espérances n'ont pas été déçues, et même qu'elles ont été dépassées. On promettait au public cultivé une traduction qui réponde à ses désirs : une « traduction fidèle du texte original établi par un travail critique ; traduction aussi éloignée de la paraphrase que de la transcription, mais qui rende, selon le génie de la langue française, le mouvement et la couleur du texte ; traduction présentée sous une forme typographique claire et agréable ». Il suffit de s'être quelque peu penché sur les textes originaux de la Bible et d'avoir

LE SENS DES FAITS

essayé d'en rendre certains passages dans une langue simplement convenable, pour savoir combien ce travail de traduction n'est pas des plus faciles, et quelle dextérité il faut pour ne point sacrifier au génie français les nuances du texte original. Et pourtant une traduction encore *littérale* n'est pas une traduction *littéraire* : elle a sa place dans un commentaire scientifique qui s'adresse aux gens du métier, mais elle ne saurait avoir la prétention de satisfaire les profanes. Le grand public cultivé demande davantage, et avec raison. Il veut lire sa Bible, comme ses classiques, dans un texte aussi fidèle que lisible. Mais, hélas ! Dieu sait qu'on n'a pas souvent prêté l'oreille à ces légitimes exigences... Peu importe maintenant, puisque le grand public aura sa traduction *française* de la Bible : les premiers fascicules parus en sont garants.

La traduction de ces livres se présente en effet dans un style élégant, mais simple : c'est une traduction vraiment littéraire, mais qui n'a pas perdu la simplicité charmante du texte primitif. Et, comme il convient dans une œuvre de ce genre, une introduction assez brève, quoique substantielle, sur l'auteur et la composition de chaque livre, ainsi que des notes d'exégèse, de topographie et de critique textuelle facilitent la lecture du texte sacré. Il faudrait ajouter que les éditeurs n'ont rien épargné pour rendre la *Sainte Bible* attrayante : ils ont su trouver, en ces temps de restrictions pour l'édition française, un fort beau papier, et donner à la typographie tous les soins désirables.

Adrien-M. BRUNET, O. P.

La Revue internationale de Peinture

M. Stan d'Otremont, Directeur des Grandes Revues Internationales, annonce la publication prochaine de « La Revue internationale de Peinture », une revue vraiment fondamentale et vraiment internationale, d'une classe et d'une qualité absolument uniques, dont le premier numéro important, fera le « Bilan de 1940-1948 ». En d'importants volumes trimestriels, cette revue traitera, en profondeur, les problèmes techniques, esthétiques, éthiques, historiques et économiques de la Peinture et, en un cahier adjoint, ceux de tous les Arts Plastiques. Diffusée dans tous les pays, rédigée en français et en anglais, à tirage limité et numéroté, abondamment illustrée « La Revue Internationale de Peinture » qui s'est assuré les collaborations les plus étincelantes du monde entier, réunira une documentation qui ne se trouve actuellement que dispersée et incomplète et constituera pour les peintres, critiques d'art, professeurs,

bibliophiles, collectionneurs, amateurs éclairés et toutes les personnes intéressées à la peinture à quelque titre que ce soit, un instrument de travail, une somme de connaissances générales et particulières en tous points exceptionnelle.

Tous renseignements concernant la collaboration, l'abonnement et la publicité, sont donnés sur demandes adressées au rédacteur en chef de la revue, Paul Etienne G. Sarisson, actuellement, 2, rue du Congrès, à Nice (Alpes-Maritimes).

Etudes et recherches en Théologie¹

Ce genre de publication n'est pas commun au Canada français et il se présente avec un caractère strictement scientifique qui le rend indispensable aux bibliothèques savantes comme extrêmement précieux aux professeurs d'exégèse, de philosophie et de théologie. Le cahier de 1948 agite quelques problèmes fondamentaux, les uns d'intérêt constant, les autres d'actualité plus immédiate. Les cadres d'une chronique ne nous permettent qu'une énumération brève nécessairement sans proportion avec l'importance des travaux et le mérite des auteurs. On voudra bien nous le pardonner.

Le R. P. Adrien Brunet, O. P. fait la part de l'exégèse en exposant à grands renforts d'érudition et de témoignages « La prophétie de l'Immânû-el et le signe donné à Achaz par Isaïe. On sait comment ce passage du prophète (VII, 10-17), unanimement interprété comme messianique par la tradition chrétienne laisse encore aux critiques et aux commentateurs le champ libre à de multiples interprétations, toujours provisoires, si l'on en juge par leur variété sous la plume des exégètes les plus compétents.

Le R. P. Richard Tremblay, O. P., sous le titre de « Corps mystique et Eglise visible », précise dans quel sens clairement ou implicitement entendu, S. S. le Pape Pie XI, dans son encyclique sur le sujet, réduit les dimensions du Corps mystique à celles de l'Eglise visible, alors que selon l'enseignement commun des théologiens « il apparaît que le Corps mystique déborde, et de beaucoup, l'Eglise visible ».

Le troisième article signé du R. P. Joseph-Marie Parent, O. P., traite de façon élaborée et solidement appuyée sur la tradition de la paternité de saint Joseph. Il ne sera pas peu profitable, à l'enseignement catéchistique de pouvoir établir avec certitude et clarté dans quel sens

1. Les Editions du Lévrier, Ottawa-Montréal, 1948. Cahier IV. 275 pages.

LE SENS DES FAITS

tout à fait particulier et seulement analogique, saint Joseph peut être dit père adoptif de l'enfant Jésus. Si tous les fidèles rejettent la paternité charnelle, parce que l'ensemble des dogmes catholiques la réprouvent, ils assimilent spontanément la paternité adoptive à toute autre vis-à-vis d'enfants nés selon la chair. Il y a cette différence, en peu de mots, que le mariage de Marie et de Joseph a été contracté uniquement en vue de l'enfant, ce qui n'a jamais lieu dans les mariages d'ordre exclusivement naturel. On ne se marie pas en vue d'adopter un enfant. Et si d'autre part, au témoignage de toute la tradition et selon l'enseignement explicite de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin, la paternité spirituelle est plus excellente que la paternité charnelle et réalise de façon suréminente la première fin du mariage, l'on peut dire que saint Joseph est vraiment le père de l'enfant Jésus, bien qu'il ne l'ait pas engendré physiquement comme il est vraiment l'époux de Marie, bien qu'il n'y ait pas eu consommation du mariage. Il ne faudrait pas oublier que tout un aspect de cette question plonge en plein domaine surnaturel, mariage unique, paternité absolument singulière, et que partant, aucun de nos termes philosophiques et aucune de nos expressions juridiques ne sauraient pénétrer ni circonscrire le mystère. Il reste que l'auteur de cette étude semble avoir atteint la dernière sphère du raisonnement au delà de laquelle il ne reste plus que la foi.

Le quatrième article provient d'un auteur européen, Louis Gardet, dont l'état de vie n'est pas indiqué, mais qui se laisse clairement découvrir comme ecclésiastique d'après les notions absolument exactes qu'il donne de la foi et de la théologie. Son travail porte sur la nature et la méthode de la théologie musulmane comparées à la nature et à la méthode de la théologie chrétienne. Evidemment, ces considérations extraites d'un ouvrage n'offrent pas toute l'intelligibilité que doit leur conférer l'ensemble du contexte. Elles sont aussi de nature à intéresser plus immédiatement les lecteurs qui possèdent quelques notions de la langue et de l'idéologie musulmane.

L'article suivant « La société conjugale » éclaire un problème auquel différentes opinions contemporaines ont donné une grande actualité. Le R. P. Simon Pierre, O. P. y rappelle la doctrine traditionnelle du mariage systématisée par saint Thomas d'Aquin, démontrant qu'aucun des principes qui fondent objectivement cette doctrine ne doit être sacrifié aux théories nouvelles, à celle du Dr Herbert Doms en particulier qui voudrait que la première fin du mariage ne soit pas l'enfant, mais uniquement le perfectionnement réciproque des époux. L'auteur fait voir comment les deux opinions loin de se combattre et de s'exclure, s'unissent, se subor-

donnent et s'harmonisent selon la nature même des choses pour intégrer l'essence du lien conjugal.

Enfin l'analyse d'un ouvrage de M. Maurice Blondel « La philosophie et l'esprit chrétien » forme la matière du dernier article signé du R. P. Jean-Paul Audet, O. P. Une critique plutôt sévère apparaît justifiée du point de vue de l'auteur qui possède plus qu'aucun philosophe laïque l'avantage de se mouvoir à l'aise au point de rencontre des lumières respectives de la raison et de la foi. Bien peu de laïques même initiés aux méthodes et à la terminologie de la philosophie scolastique peuvent exprimer ce point de rencontre en formules suffisamment précises et rigoureuses pour satisfaire les exigences des théologiens, encore moins s'ils s'avisent d'y mêler un tant soit peu de procédés littéraires. Le R. Père atténue la rigueur de sa critique en soulignant la bonne foi de M. Blondel et en rendant hommage à son grand cœur.

Les « Etudes et recherches » publiées par le Collège Dominicain d'Ottawa témoignent d'un travail intellectuel profond, sérieux et pacifique qui fait grandement honneur au développement et au progrès de la vie de l'esprit en notre pays.

A. SAINT-PIERRE, O. P.

L'esprit des livres

Paula HOESL — « Leur beau destin de Femme ». Les Editions du Chalet, Lyon, 1948. 19 cm. 94 pages.

Le thème général de ce beau livre c'est l'amour du sacrifice en vue de Dieu. Eprise d'idéal mais en même temps très réaliste, l'auteur exhorte les jeunes filles tourmentées du désir de se dévouer, de consacrer leur existence à la plus noble des causes : celle de procurer la gloire de Dieu par le don total d'elles-mêmes. Le moyen par excellence pour elles de réaliser cet idéal ce sera la vie religieuse, car c'est là qu'elles trouveront l'occasion de satisfaire pleinement leur besoin d'immolation de tout leur être à la gloire de Dieu par la pratique du sacrifice même héroïque — tel le soin des lépreux. — Les nombreux et admirables récits dont le livre est rempli et dans lesquels est exposée la vie de femmes qui ont voué leur existence au service du prochain par amour pour Dieu, et cela avec la plus grande somme de contentement, mettent en pleine lumière le bien-fondé de cette grande vérité affirmée par l'auteur, à savoir : que la suprême béatitude ici-bas consiste dans la recherche passionnée de la gloire de Dieu par le sacrifice total de soi.

La grande valeur de ce livre c'est qu'il est destiné non seulement à susciter de nombreuses vocations religieuses surtout parmi les jeunes filles mais encore à stimuler chez tous ceux qui le liront l'admiration profonde du dévouement et du sacrifice et, de ce fait, le désir chez plusieurs de venir en aide à ceux et à celles qui s'y livrent si généreusement. L'auteur écrit dans un style clair et animé, embelli de gracieuses images ou comparaisons, ce qui ajoute beaucoup au charme déjà si prenant du livre. Le texte est agrémenté de copieuses illustrations, toutes magnifiques et bien choisies. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que ce nouvel ouvrage de l'auteur est l'un de ceux qui feront le plus de bien. Nous lui souhaitons donc la plus large diffusion.

A.-M. Richer, O. P.

Omer ENGLEBERT — « Le Père Damien. Apôtre des lépreux », Librairie Granger Frères, Montréal, 1940. 18.5 cm. 300 pages.

Le 3 janvier 1840, naissait à Ninde-lez-Trémeloo, en terre flamande, Joseph De Veuster, le futur Père Damien. Il était l'avant-dernier d'une famille de huit enfants. Cette famille très catholique compta deux prêtres : Pamphile et Joseph ; et deux religieuses : Eugénie et Pauline. Les parents exploitaient un bien rural et un commerce de grains.

Joseph étudia d'abord à l'école de Werchter, à deux kilomètres de Ninde, puis à l'école moyenne de Braine-le-Comte, dans le Hainaut. Il prit l'habit religieux le 2 février 1859. Sous le prénom de Damien, il devenait membre de la « Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie ». On désignait

cette congrégation sous le nom d'Institut de Picpus. Picpus, c'était le nom de la rue de Paris où le Père Coudrin fonda sa congrégation sous l'Empire. Il apportait au service de Dieu une grande originalité et une joie exubérante : « *Hilarem datorem diligit Deus*. Dieu aime qu'on le serve joyeusement. Notre novice était d'excellente humeur. Ses condisciples l'appelaient « le bon gros Damien » et son frère Pamphile l'engageait à « rire un peu moins », tant sa joie, comme celle des cœurs purs, se faisait exubérante. Le Père Caprais a déclaré, « en sa qualité de Maître des novices, n'avoir jamais rencontré, dans sa longue expérience, un caractère plus sociable et plus aimable ».

Le Père Damien s'embarqua, en novembre 1863, sur le R. W. Wood, en partance pour les îles Hawaï. Après avoir desservi divers districts, il partait, en mai 1873, pour l'île Molokai. Il se consacra au service des lépreux de Molokai jusqu'à sa mort, le 15 avril 1889. Là, il se fit tout à tous. Tour à tour missionnaire, médecin, charpentier, il se dépensa nuit et jour au bien-être des lépreux qui, avant son arrivée, vivaient comme des bêtes. Et le Père Damien contracta un jour la terrible maladie de ses ouailles. Mais l'apôtre des lépreux dut affronter des souffrances morales pires que la lèpre : isolement spirituel, incompréhension des supérieurs, etc...

Intéressante biographie écrite en un style rude, pas assez châtié.

André Tilly

P. Wendelin MEYER, O. F. M. — « A l'école du Docteur Séraphique ». Editions Salvator, Mulhouse, 1948. Editions Casterman, Paris. 19 cm. 304 pages.

L'auteur cite les maximes spirituelles de saint Bonaventure et les commente. A ce sujet, le Père Thomas Plassman, franciscain, écrit : « Saint Bonaventure rédigea les « Memorialia » non en vue de la prédication ou de l'enseignement, mais seulement pour satisfaire à la demande d'un humble franciscain, son frère en religion. « Je ne t'écris rien de bien spécial, dit-il dans le prologue ; je me contente de transcrire pour toi quelques pensées très simples dont je me suis servi pour ma propre direction ». Nous avons donc là la voie tracée et suivie par le saint. C'est bien en effet par la pratique de ces maximes que frère Bonaventure, le Docteur Séraphique, est devenu saint Bonaventure ».

Puis, le Père Plassman définit ainsi la doctrine des *Memorialia* : « En réalité, deux choses seulement importent dans la vie spirituelle, l'âme et son Créateur. Suivez la route la plus courte entre les deux, suivez-la avec humilité et simplicité de cœur et vous avez la perfection. Telle semble bien avoir été la pensée fondamentale de saint Bonaventure en rédigeant pour son frère en religion cette petite lettre intime, *litterula*, comme pour lui dire : « Fais ces vingt-cinq pas et tu atteindras Dieu ».

Ajoutons que le Père Wendelin Meyer nous présente des commentaires très profonds, très originaux, écrits en une langue claire, limpide et imagée. Il est bien de l'école de saint François par sa douceur et son goût de la

L'ESPRIT DES LIVRES

nature. Puis, l'auteur émaille son texte de fines anecdotes. Et toujours, il trouve l'image qui frappe : « Un jour, je visitai un sculpteur dans son atelier : il y travaillait à une statue du Sacré-Cœur, haute de sept à huit pieds, en pur marbre de Carrare brillant comme du cristal, et qui vibrait sous les coups de maillet avec une douceur de cloche. Et ce spectacle me fit songer soudain à l'âme humaine, d'un métal beaucoup plus précieux que le Carrare, d'un éclat beaucoup plus vif que celui du cristal, et qui rend sous les coups de l'obéissance un écho beaucoup plus tendre que celui du plus pur airain ».

Excellent manuel de méditations pour les prêtres et les religieuses.

Elie Goulet

Eddy BOUDREAU — « La Vie en Croix ». Québec, 1948. 5 cm. 112 pages.

Ce livre prenant nous révèle la vie héroïque d'un jeune homme aux prises avec la maladie et la souffrance. L'auteur emploie sa plume à chanter la beauté, l'idéal, l'espoir.

« Le Vie en Croix » décèle chez M. Boudreau une inspiration neuve, une imagination impétueuse. Cette imagination donne aux vers de l'auteur un accent de sincérité et de puissance qui émeut. Ainsi, ces vers :

*Seigneur, pour avancer il me faudra ta main.
Sans l'effort de ton être j'ai peur du destin.
Les roses et les lys, les plus forts rejetons,
Sont fiers de ton souffle pour braver l'aquilon.*

Parmi les essais en prose, le meilleur est « La Croix d'un Village ». L'auteur si à l'aise dans les vers manque de maîtrise lorsqu'il écrit en prose.

Il est vraiment malheureux que des fautes de syntaxe et des erreurs typographiques déparent tellement le texte.

André Tilly

Chanoine E. DUPLESSIS — « Allocutions Matrimoniales ». Librairie Téqui, Paris, 1947. 19 cm. 352 pages.

Les prêtres ne se laisseront jamais de se servir de ce livre pour donner aux futurs époux de toutes les conditions sociales les plus utiles leçons. Ils trouveront dans ces pages la pure doctrine de l'Évangile dont le commentaire fait le fond de l'ouvrage, et aussi autant que le comporte la gravité du sujet, un esprit de bon aloi.

Jean PEYRADE — « Guy de Larigaudie ou L'Aventure Intérieure ». Les Éditions Casterman, Paris-Tournai, 1948. 20 cm. 176 pages.

Guy de Larigaudie a couru magnifiquement le beau risque de la vie jusqu'à ce jour de mai 1940 où il versa son sang pour la France. Celui qui venait de rendre l'âme au glacis des Ardennes avait pris le Départ-Routier, le 25 décembre 1933 et n'avait jamais oublié les paroles terribles : « Rouge,

couleur de dévouement et de sang versé, les deux seules choses dont tu ne dois pas être économe, pour te rappeler à l'exemple de tes aînés tombés aux carrefours des voies sacrées de France et de Palestine, qu'un Routier qui ne sait pas mourir n'est bon à rien ».

Au milieu de cette jeunesse française des années 1930-1940 qui subissait les influences d'André Gide, de Jean Giono, d'Henry de Montherlant, de François Mauriac, d'André Malraux, Guy de Larigaudie, gentilhomme périgourdin, nous apparaît comme une fine fleur de chevalerie. Il est bien l'héritier d'une chevalerie fidèle à la France et à l'église qu'ont illustrée saint Louis, du Guesclin, Jeanne d'Arc, Bayard. Aussi Guy de Larigaudie revenait souvent aux Gérauds, son manoir du Périgord : dans cette solitude, il composait ses récits, il se reposait de ses voyages, et rêvait de nouveaux exploits.

L'aventure, cette mystérieuse étoile du grand large, attira toujours ce routier sur tous les continents, sur toutes les mers ; mais, son plus bel exploit demeure le raid Paris-Saïgon avec « Jeannette », une Ford de quatre cylindres. De Larigaudie nous a raconté ce merveilleux voyage dans « La Route aux aventures ».

Tous ces exploits ne sont rien en comparaison de l'Aventure Intérieure qu'a vécue Guy de Larigaudie. Conscient des réalités charnelles, il aime toutes les créatures de Dieu et voit la création comme « une entreprise de Dieu pour s'adjoindre des êtres dignes de son amour ». L'aventure intérieure de ce routier fut une conquête de la joie, de cette joie véritable que seul connaît « le cœur tout plein de Dieu ».

Le livre de Jean Peyrade enseignera à la jeunesse de mon pays comment un homme a pu vivre intensément sa vie chrétienne sans dédaigner la réalité charnelle, mais aussi sans écouter la chanson païenne.

Elie Goulet

LOUIS BERTRAND — « Sainte Thérèse ». Librairie Arthème Fayard, Paris, 1947. 19 cm. 380 pages.

On sait tout le succès qu'obtint ce livre dès sa première édition, en 1927. Vingt ans après, soit 1947, une autre édition nous est donnée. Divisée en cinq parties : *La Vocation, Le difficile chemin de la perfection, Les Grandes Grâces, La Conversion, L'Action thérésienne* « où nous voyons peu à peu se dessiner à nos yeux une extraordinaire figure humaine. Les saints sont des êtres si complets... que le dramaturge le plus génial n'en saurait inventer de semblables », p. 23. Inutile de présenter ce magnifique écrivain et chercheur qu'est Louis Bertrand. Son nom seul en dit assez.

Fêtes et Saisons — « Le Chrétien face aux techniques ». Les Editions du Cerf, Paris-VII, 1948.

Cet album illustré qui ne le cède en rien aux précédents montre que l'homme, de moins en moins esclave de la matière, ne devrait avoir que plus de facilité pour vivre spirituellement.

L'ESPRIT DES LIVRES

Léon BLOY — « Le Salut par les Juifs ». Le Mercure de France, Paris, 1948. 19 cm. 212 pages.

« *Le Salut par les Juifs* publié en 1892 a été enterré douze ans. L'éditeur, un excellent et digne homme formé du limon de la terre tout exprès pour la production typographique de ce seul ouvrage, ayant tout à coup changé de métier, emporta comme une proie, dans sa nouvelle demeure, la multitude appréciable des exemplaires invendus ». Ces paroles de Léon Bloy dans sa *Préface* soulignent bien l'indifférence de ses contemporains envers ses écrits. Ce n'est qu'après sa mort que des admirateurs fervents ont sorti son œuvre de l'oubli et rares sont les écrivains d'aujourd'hui qui n'ont pas rendu hommage à son âme farouche. Cette édition 1946 en est un témoignage.

A.-M. LEMOINE — « André Chénier ». Collection *Selecta*. Les Editions Fides, Montréal, 1948. 17 cm. 96 pages.

Cinq pages de notes biographiques nous renseignent sur la vie et l'art du poète. « Il est sans contredit le grand initiateur de la poésie nouvelle ; c'est le poète de transition qui lançait déjà contre le mécanisme de l'Art poétique de Boileau la doctrine de l'Art pour l'Art, clef de voûte de la poésie future ». Puis suivent les meilleures pages du poète décapité, sans jugement, le 7 thermidor 1794.

Les Editions Fides — « A quand notre tour ? ». Montréal, 1948. 26 cm. 48 pages.

Cette brochure entièrement illustrée en quatre couleurs est l'adaptation canadienne de « *Is this tomorrow* » sur le communisme dont plus de quatre millions de copies ont été distribuées aux Etats-Unis. Les tactiques et les méthodes communistes tentées ailleurs avec succès sont appliquées au Canada afin de mieux faire ressortir la situation éventuelle de notre pays si un jour il tombe sous la patte de l'ours moscovite. C'est un procédé qui fait réfléchir et parfois épouvante.

Mgr Fulton J. SHEEN — « La Croix et les Béatitudes ». 19 cm. 116 pages.
« *L'Arc-en-ciel de la douleur* ». 19 cm. 114 pages. Les Editions Fides. Montréal, 1948.

La Croix et les Béatitudes met en regard les sept dernières paroles du Christ et les sept béatitudes. Ce rapprochement est un peu trop forcé quoique une certaine correspondance lointaine existe entre celles-ci et celles-là. La doctrine cependant est exposée d'une façon vivante, selon la mode propre au grand orateur qu'est Mgr Sheen.

L'arc-en-ciel de la douleur est un commentaire plus poussé des der-

nières paroles du Christ et très inspirateur. On y lit : « La leçon à tirer de l'exemple du larron de gauche est claire : la souffrance en soi ne nous rend pas meilleurs ; elle peut fort bien nous rendre pires. La souffrance sans lien avec la croix rédemptrice peut se comparer à un chèque sans signature... elle est sans valeur. Mais une fois endossée par le Sauveur en croix, elle prend une valeur infinie ». Que nos prédicateurs ne tardent pas à se procurer ces volumes !

F. LELOTTE, S. J. — « La Solution du Problème de la Vie » (Cinq cahiers de 80 pages). Les Editions Casterman, Paris-Tournai, 1948. 22 cm.

Au sortir de la guerre de 39, les hommes ont perdu le sens de la vie. Ils ne savent plus où diriger leurs pas. « Serrant la réalité d'aussi près que possible, nous avons tâché de montrer combien parfaitement le catholicisme s'y adapte, combien il répond à ce besoin actuel des âmes en quête d'un sens de marche et d'un engagement. Nous avons essayé de répondre au désir de tant de fidèles et même d'incroyants qui souhaitent avoir une vue synthétique du catholicisme », p. 5. Je ne puis affirmer que l'auteur a atteint son but, mais je suis sûr que son livre aidera à mieux comprendre l'engagement de la conscience catholique.

Chanoine Ch. CORDONNIER — « Les grandes heures du foyer ». Les Editions Fides, Montréal, 1948. 19 cm. 174 pages.

« Apprenons d'abord ce que nous avons à faire pour rendre à la famille française une mentalité chrétienne. Nous pourrions énumérer ensuite les grandes heures qui illustrent sa vie », p. 11. La préparation au mariage, la vie au foyer avec ses heures *bénies, grises, douces* et *solenelles, l'heure du soir* forment les idées dominantes de ce livre réconfortant où coule la grâce de Dieu.

Marguerite CSABA — « La vie en fleur ». Vol. III : *Ce qu'une jeune femme du XXe siècle devrait savoir*. Vol. IV : *Ce qu'une jeune mère du XXe siècle devrait savoir*. Les Editions Salvator, Mulhouse (Haut-Rhin), 1948. 19 cm. 174 et 186 pages.

Préfacés par le très regretté Mgr Tihamer Toth en 1937, ces deux volumes sont dans la même ligne que les précédents. Le nom seul du préfacier est déjà une garantie de solidité doctrinale et apostolique. Les jeunes femmes se posent à bon droit des questions, souvent elles éprouvent des inquiétudes, des troubles de conscience devant certains procédés trop répandus qui violent la nature. L'auteur répond à ces questions avec délicatesse, prudence et selon les enseignements de la morale chrétienne et les directives de l'Eglise. La jeune mère soucieuse de maints problèmes déli-

L'ESPRIT DES LIVRES

cats trouvera dans le volume IV la solution de ses doutes et de bien d'autres qu'elle ne prévoyait pas. L'auteur prend l'enfant au berceau et le conduit jusqu'au jour où se pose la question de l'avenir. Ces livres devraient être la lumière des foyers canadiens parce qu'ils sont « un monument élevé à la gloire de la maternité et de l'enfant, cette chose sainte » pour la paix et la joie de la mère et le bien de l'humanité.

A. L.

Chanoine P. TIBERGHIEU — « L'Action catholique ». Les Editions Fides, Montréal, 1948. 19 cm. 260 pages.

Après son célèbre « Pour Servir », le chanoine Tiberghien a cru bon de revenir à la charge en nous présentant un ouvrage sur l'Action catholique qu'il traite cette fois sous un angle nouveau. Cet exposé nous offre d'abord les « expériences passées » acquises par l'auteur dans une fonction d'aumônier des Jeunes Gens, puis des « vues d'avenir » telles qu'il a pu les entrevoir après avoir vécu longtemps en contact avec l'Action catholique.

Jean-Jacques LEFEBVRE — « Voyage-éclair dans l'ouest canadien et américain ». Editions B. D. Simpson, Montréal, 1948. 25 cm. 35 pages.

L'auteur déjà bien connu du public par ses productions antérieures, dotait, il y a quelques mois, nos lettres d'une nouvelle monographie dont les mérites littéraires et autres se reconnaissent après quelques pages d'une lecture même faite à la hâte. Invité par l'Association des bibliothécaires de la province de Québec d'aller la représenter aux Congrès des Bibliothécaires canadiens et américains tenus respectivement à Vancouver et à San-Francisco, en juin et juillet 1947, l'auteur, à la différence d'un simple touriste, s'emploie à noter avec soin ses impressions de voyage et à tracer la physionomie des grands centres qu'il visite. Habitué à l'observation, comme au maniement de la plume, l'auteur nous fournit maints renseignements, intéressants et utiles, touchant les lieux qu'il a parcourus. En publiant sa monographie il a donc bien mérité de ses lecteurs en les faisant bénéficier des avantages qu'il a rapportés de son long et beau voyage. L'auteur qui possède à fond sa langue écrit avec une parfaite correction ; la clarté et le charme de son style dénotent le littérateur accompli, habitué à bien penser et, tout naturellement, à s'exprimer avec aisance et félicité. Qu'il trouve beaucoup d'imitateurs parmi nous.

A.-M. Richer, O. P.

Table des matières

Juillet à Décembre 1948

Volume LIV, tome II

ARTICLES DE FOND

	PAGES
<i>Beaupré, Henri</i> Législation juvénile 297	297
<i>Benda, Julien</i> La mystique démocratique 170	170
<i>Clément, Marcel</i> Sciences sociales et Spiritualité 195	195
<i>Décarie, Annette</i> L'esprit des Fêtes 257	257
<i>DesRochers, Alfred</i> ... Hymne à l'Automne 193	193
<i>Drouin, O. P., F.-M.</i> ... Un art ressuscité 15	15
<i>Gaudrault, O.P., P.-M.</i> Enfants du Père 7	7
<i>George, Pierre</i> L'Organisation internationale du travail et les Relations industrielles 109	109
<i>Jeanson, Francis</i> Une évolution dans la pensée de Camus 223	223
<i>Lachance, O. P., C.</i> ... Le réalisme du péché 162	162
<i>Laplante, Jean de</i> Conditions concrètes du journalisme chrétien 92	92
<i>Lelong, O. P., H.-M.</i> ... Les dernières lignes du Père Sertillanges 262	262
<i>Le Moyne, Jean</i> Le retour d'Israël 82, 143	82, 143
<i>Lévesque, O. P., G.-H.</i> Les Universités et l'unité nationale 76	76
<i>Lockquell, E. C., C.</i> ... André Giroux, romancier spiritualiste 151	151
<i>Lussier, O. P., G.-M.</i> Dans les feux du creuset 267	267
<i>Pallascio-Morin, E.</i> ... Confiance en Marie 129	129
<i>Pallascio-Morin, E.</i> ... Théâtre canadien 230	230
<i>Papillon, O. P.- A.</i> Trois Quarts de Siècle 65	65
<i>Parent, O. P., J.-M.</i> Les idées et les lettres au XIII ^e siècle 100	100
<i>Parent, O. P., J.-M.</i> La Sainte Vierge est-elle morte ? 132, 204	132, 204
<i>Patry, André</i> Le Canada au Brésil 289	289
<i>Reid, O. P., J.-L.</i> Recherche de l'absolu 212	212
<i>Renéville, A. R. de</i> Un renouveau de la poésie épique 35	35
<i>Renéville, A. R. de</i> De Stéphane Mallarmé à Paul Valéry 227	227
<i>Ricour, Pierre</i> Deux grandes scènes classiques 283	283
<i>Ristelhueber, René</i> Marche vers l'Est 24	24
<i>Romains, Jules</i> Le rôle de l'esprit dans les affaires du monde 30	30
<i>Routier, Simone</i> Sur le Bûcher 3	3
<i>Robillard, O.P., H.-M.</i> Le Surréalisme 274	274
<i>Tarte, O. P., Bernard</i> La tragédie de Sendai 235	235

LE SENS DES FAITS

<i>Audet, O. P., Th.-A.</i> ... Les Conférences Albert-le-Grand 244	244
<i>Avril, O. P., A.-M.</i> La mort du Père Sertillanges 179	179
<i>Bissonnette, O. P., A.</i> Une nouvelle maison de Retraites fermées 38	38
<i>Brunet, O. P., A.-M.</i> ... Une nouvelle traduction française de la Bible 306	306

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
<i>Collaboration, En</i>	Les mouvements ouvriers 246
<i>Décarie, Annette</i>	La Société « Pro-Musica » 116
<i>Direction, La</i>	Nos Seigneurs Caza et Baudoux 177
<i>Direction, La</i>	Le Centenaire de l'Université d'Ottawa 247
<i>Dolbec, Gilles</i>	Un messenger du Canada en France 39
<i>Dulac, M.</i>	Le T. R. P. Georges-H. Lévesque, O. P. 121
<i>Lamarche, O. P., Ant.</i>	La fin de Tit-Coq 40
<i>Lamarche, O. P., Ant.</i>	La Semaine du Livre français 241
<i>Lamarche, O. P., Ant.</i>	A nous la Parole de Dieu 178
<i>Mathieu, Jacques</i>	Berthelot Brunet 242
<i>Ménalque</i>	Le Père Leloir 41
<i>Papillon, O. P., A.</i>	Notre-Dame de Saint-Hyacinthe 175
<i>Pinsonneault, Dr G.</i>	Parlons juste 304
<i>Saint-Pierre, O. P., A.</i>	Etudes et recherches en théologie 308
<i>Sarisson, P.-E. G.</i>	La Revue internationale de Peinture 307
<i>Sertillanges, O. P.</i>	Une belle page 118
<i>Suarez, O. P., E.</i>	Lettre généralice à la Province du Portugal 174

BIBLIOGRAPHIE

<i>Agnel, Arnauld d'</i>	Saint Vincent de Paul 251
<i>Albert, O. P., S.-M.</i>	Albert the Great 184
<i>Antioche, Théophile d'</i>	Trois livres à Autolyceus 45
<i>Auvray, Paul</i>	Ezéchiel 50
<i>Baillargeon, Pierre</i>	La Neige et le Feu 127
<i>Barbeau, Marius</i>	L'Arbre des Rêves 55
<i>Bastien, Hermas</i>	L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu 252
<i>Belorgey, Dom G.</i>	L'humilité bénédictine 53
<i>Benoît XV</i>	Saint Jérôme et les Saintes Ecritures 182
<i>Bertrand, Louis</i>	Sainte Thérèse 314
<i>Bloy, Léon</i>	Le Salut par les Juifs 315
<i>Boissard, Dom E.</i>	Questions théologiques sur le mariage 250
<i>Boisseau, Lionel</i>	Huit heures et quart 190
<i>Boudreau, Eddy</i>	La vie en croix 313
<i>Bourgoin, Louis</i>	Savants modernes 55
<i>Brault, Lucien</i>	Histoire de la Pointe-Gatineau 253
<i>Buffier, S. J., Claude</i>	Le Comte Louis de Sales 51
<i>Carrière, Gabrielle</i>	Vers le travail et le succès 254
<i>Césarée, Basile de</i>	Traité du Saint-Esprit 45
<i>Charbonneau, Robert</i>	Les Désirs et les Jours 187
<i>Cheminant, L.</i>	Le Royaume d'Israël 51
<i>Choquette, Adrienne</i>	La Coupe vide 188
<i>Collaboration, En</i>	Le Chrétien face aux techniques 314
<i>Collaboration, En</i>	Sciences ecclésiastiques 48
<i>Collaboration, En</i>	Le Mariage — La Semaine Sainte — Jeanne d'Arc, etc. 50
<i>Collaboration, En</i>	Rencontres scientifiques 62
<i>Collaboration, En</i>	La vie rurale, XXIV ^e Session de la Semaine Sociale 191
<i>Cordonnier, Ch.</i>	Les grandes heures du foyer 316
<i>Csaba, Marguerite</i>	La vie en fleur, III, IV 316
<i>Daniel-Rops</i>	Jésus en son pays 49
<i>Dehau, O. P., Th.</i>	Famille et Sainte Famille 185
<i>Duhamel, Georges</i>	Le Prince Jaffar 58
<i>Duhamel, Georges</i>	Le temps de la Recherche 59
<i>Duchemin, A.</i>	Les Mémoires d'un Allongé 191
<i>Duplessis, Chan. E.</i>	Allocutions matrimoniales 313
<i>Dupuis, Madeleine</i>	Une audacieuse aventure 57

REVUE DOMINICAINE

	PAGES
<i>Emery, S. J., Jules</i>	Saint Jean de Britto
<i>Englebert, Omer</i>	Les apparitions de la Vierge aux XIX ^e et XX ^e siècles
<i>Englebert, Omer</i>	Le Père Damien, Apôtre des lépreux
<i>Fagniez, René</i>	Le Calvaire de Jean
<i>Fides, Les Editions</i>	A quand notre tour ?
<i>Fischer, S. V. P., Her.</i>	Plus de prêtres pour le salut du monde
<i>Gelin, A.</i>	Les idées maîtresses de l'Ancien Testament
<i>Gerbelaud-Salagnac</i>	Aux mains des Iroquois
<i>Gonon, Mgr A.</i>	Stella Matutina
<i>Goulet, Elie</i>	Ombre et lumière des jours
<i>Gouhier, Henri</i>	Les conversions de Maine de Biran
<i>Grisé-Allard, Jeanne</i>	Mystères
<i>Harpe, Ch. E.</i>	Les Oiseaux dans la brume
<i>Hoest, Paula</i>	Leur beau destin de femme
<i>Jasmin, Damien</i>	Les Témoins de Jéhovah
<i>Kravchenko, V.-A.</i>	J'ai choisi la liberté
<i>Lalonde, C. S. C., Germain</i> ..	Essai sur l'Action catholique
<i>Leclerc, O. F. M.</i>	La Bible
<i>L'Heureux, Eugène</i>	Ma Province et mon Pays
<i>Lelotte, S. J., Fr.</i>	La solution du problème de la vie
<i>Lefebvre, Jean-Jacques</i>	Voyage-éclair dans l'ouest canadien et américain
<i>Lemoine, A.-M.</i>	André Chénier
<i>Marylène</i>	Papillons noirs
<i>Mauriac, François</i>	Le désert de l'amour
<i>Maydiou, A.-J.</i>	Le Christ et le Monde
<i>McNabb, O. P., Vincent</i>	Onze enfants
<i>Meyer, O. F. M., Wendelin</i> ..	A l'école du Docteur Séraphique
<i>Monjardet, R. P.</i>	Paix sur cette maison
<i>Myonne</i>	Minou jeune fille — Minou mariée — Roses des neiges
<i>Nicolas, O. P., J.-H.</i>	Connaitre Dieu
<i>Nobre, Fernando</i>	Le Gouvernement démophile
<i>Nogues, Dom D.</i>	Mariologie de saint Bernard
<i>Origène</i>	Homélie sur l'Exode
<i>Parsch, Dom Pius</i>	Le Bréviaire expliqué
<i>Peyrade, Jean</i>	Guy de Larigaudie
<i>Poirier, J.-D.</i>	La vie est belle
<i>Poitiers, Hilaire de</i>	Traité des Mystères
<i>Prieur, Félix</i>	Matricule 68.881
<i>Prieur, Félix</i>	Son Etoile en Orient
<i>Quillard, R. P.</i>	Beauté et grandeur du sacerdoce
<i>Regnier, Paule</i>	La face voilée
<i>Romary, A.-M.</i>	Vie de Mère Cécile de Kreutzberger
<i>Roy, Abbé C.-E.</i>	Percé
<i>Sand, George</i>	La Petite Fadette
<i>Sheen, Mgr Fulton</i>	La Croix et les Béatitudes
<i>S. M. C.</i>	Henry Suze
<i>Sorriaux, Louise</i>	Sept enfants dans un jardin
<i>Steinmann, Jean</i>	David roi d'Israël
<i>Thomas d'Aquin</i>	Scriptum super Sententiis
<i>Tiberghien, Ch. P.</i>	L'Action catholique
<i>Tonnard, A. A., F.-J.</i>	Extraits des grands philosophes
<i>Tremblay, Gilberte</i>	Teddy du Saguenay
<i>Tremblay, S. J., Jacques</i>	Catéchisme en images
<i>Tricot, A.</i>	Vie de N.-S. Jésus-Christ
<i>Tricot, A.</i>	L'Eglise naissante
<i>Variétés, Les Editions</i>	Riri s'amuse — Mes jeux — La vie en rose
<i>Variétés, Les Editions</i>	Mes prières de chaque jour
<i>Vinette, Roland</i>	Pédagogie générale
<i>Weber, J.-J.</i>	Le livre de Job
<i>William, F.-M.</i>	La vie de J.-C. dans le pays et le peuple d'Israël

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée

(Incorporée par Charte Fédérale en 1903)

La caisse d'épargne pour prêts mutuels
Versé à ses membres : \$10 000 000.00

Siège Social : 1306 est, rue Sainte-Catherine

Montréal

Ch.-Auguste Gascon,
Prés.

J.-Ed. Jeannotte,
Vice-Prés.

J.-Art. Tremblay,
Sec.



tél. CR. 9957

6296, Rue ST-ANDRÉ, Montréal

LES PRODUITS MADELON ENRG.

EXCELLENT CONTRE:
MAL de TÊTE, de DENTS, d'OREILLES - GRIPPE - RHUMATISME.



TÉL. 3-9472

PHOTO - LITHOGRAPHIE INC.

Création et impressions lithographiques
en une ou plusieurs couleurs

30, AVENUE CONWAY

QUÉBEC, P. Q.

LOUIS AUBÉ

NÉGOCIANT EN GROS

Spécialité : Chapelets crystal de roche véritable.

37, de la Couronne, — Tél. : 3-5579 — Québec, P. Q.

TÉL. BUR. : 3-7258

TÉL. Rés. : 4-0358

VICTOR LAROCHELLE, L.S.G., C.A.

LICENCIÉ EN SCIENCES COMMERCIALES
(des Hautes Etudes Commerciales de Montréal)
Membre de l'Institut des Comptables agréés de Québec
SYNDIC LICENCIÉ

111, CÔTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, P. Q.

La Buanderie Lévis Ltée

10, RUE DE COURCELLES, QUÉBEC

TÉL. : 4-4603

EMPLOYEZ NOTRE PROCÉDÉ D R A X
À L'ÉPREUVE DE L'EAU ET DES TACHES

Tél.
DExter
1 1 6 3

COLLES DE TOUTES SORTES
En poudre, en flocons, flexible, en pâte, liquide
MEREDITH, SIMMONS & Co. Ltd.

2 1 2 5
Remembrance
Road
Lachine

TÉL. 2-9411

KELLY ET LEDUC

FERRONNERIE

67, rue WELLINGTON HULL, P.Q.

ARTISTES PHOTOGRAPHES GRAVEURS

RENDEZ-VOUS
ou
TÉLÉPHONEZ À
RE. 3984

La Photogravure Nationale Limitée

282 QUÉST, RUE ONTARIO - PRÈS DE BLEURY - MONTRÉAL

Achète bien
qui achète chez

Dupuis Frères

LIMITÉE

Au service du public
depuis 1868

ALBUMS ET BROCHURES

Conçus spécialement pour les enfants de 5 à 8 ans

par Rodolphe Vincent et Odette Vincent-Fumet



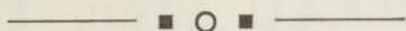
Album de luxe : cartonné, 10³/₄ x 13, imprimé en cinq couleurs

MYRIAM ET BERNARD

Récit d'une aventure de deux enfants qui, sans le consentement de leurs parents, partent en excursion. Victimes de leur désobéissance, Myriam et Bernard jurent, mais un peu tard, de ne plus recommencer.

D'expression simple, le texte est écrit en anglais et en français, en gros caractère, et peut être lu par l'enfant lui-même dès sa première année scolaire.

PRIX : \$1.00



Album illustré, en 2 couleurs 8 x 10¹/₂

SEPT CADEAUX PRÉCIEUX

Prix : \$0.35



Historiettes enfantines : 4 petits albums coloriés, 4³/₄ x 6¹/₄ : \$0.10 chacun

LES JUMEAUX

LES DEUX AMIS DE ROSETTE

ANNIVERSAIRE

LA LOTION DE MAMAN

Albums religieux : 2 petits albums coloriés, 4³/₄ x 6¹/₄ : \$0.10 chacun

NOTRE PÈRE

LA MESSE ET TOI

Légendes dorées et contes du moyen âge : 2 brochures, en couleurs

(4 contes pour enfants de 8 ans et plus) 6¹/₄ x 9 : \$0.10 chacun

SYLVESTRE ET CONSTANTIN

et LA DESTINÉE D'UN PRINCE D'ÉGYPTE

SAINTE MARTHE et TRISTAN ET ISABELLE

Spécial : \$2.00 pour les dix titres



En vente à **LA LIBRAIRIE DOMINICAINE**

5375, Av. N.-D. de Grâce — Tél. WA. 6765 — Montréal-28



SUCCURSALE À OTTAWA
SUIITE 406-18, RIDEAU
TÉL. 2-9872

QUÉBEC: 104, ST-JEAN
SUIITE 10 TÉL. 7881

SPÉCIALITÉS :

OUVRAGES D'ÉGLISES,
COUVENTS, ÉCOLES,
ÉDIFICES PUBLICS

TÉL. DOLLARD 5512
933 RUE ST-ROCH
MONTRÉAL

PRÊTS

Les demandes de prêts de tous ceux qui peuvent assurer le remboursement dans un délai raisonnable reçoivent toujours à nos succursales ce bon accueil qui est une tradition dans cette banque.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

TÉL.
FRONTENAC
3186*



2565
CHAMBLY
MONTRÉAL

Casabant Frères Limitée

FACTEURS D'ORGUES

ST-HYACINTHE, P. Q.

ÉTABLIE EN 1880

Compliments de

DAMIEN BOILEAU Ltée, Entrepreneurs

705, Beaumont

Montréal, P. Q.

Tél. CRescent 4183

HOMMAGES

DE

MAURICE POLLACK LIMITÉE

QUÉBEC, P. Q.

EUGÈNE CÔTÉ
PRÉSIDENT
J.A.&M.CÔTÉ LTÉE

Manufacturiers
de chaussures
ST-HYACINTHE

CONSULTATIONS { 2 à 4 Hrs. P.M.
7 à 8 - P.M.

Dr P. del Vecchio

SPÉCIALITÉ:

TÉL.: FA.1895
900 est./herbrooke

MALADIE/ CHRONIQUE/
CANCER, TUBERCULOSE,
ASTHME, RHUMATISME

Tracez-vous un programme

L'épargne et le placement méthodique vous assurent l'indépendance. Mettez de côté régulièrement l'argent dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Prenez des habitudes d'économie. Ouvrez un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, environ \$380,000,000
531 bureaux au Canada
Succursale à St-Hyacinthe
A. FISET, gérant

Vient de paraître

LE CONCEPT DE DROIT

selon

ARISTOTE ET S. THOMAS

par le T. R. Père LOUIS LACHANCE, O. P.

■ ○ ■

Les Editions du Lévrier présentent une réédition du Concept de Droit selon Aristote et S. Thomas du T. R. Père Louis Lachance, O. P., professeur à l'Université de Montréal. Cette nouvelle édition, revue, précisée et complétée par l'auteur, marque un progrès notable sur la précédente. Des points particuliers — tels ceux de dû moral, de sujet du droit et des relations du droit avec la morale ont été presque entièrement refondus. D'autres corrections de moindre importance ont été apportées; de sorte que l'unité de l'ensemble se trouve renforcée.

Nous ne doutons donc pas que la remise sur le marché de cet ouvrage — dont le caractère fondamental et scientifique a été unanimement signalé par les périodiques européens — rendra des services appréciés aux juristes, aux théologiens et aux philosophes.

Les analyses approfondies de la notion de droit, de même que les longs chapitres consacrés à ses rapports avec la vie individuelle et sociale, constituent un apport doctrinal que ne sauraient mésestimer les juristes et les praticiens soucieux d'éclairer leur réflexion et leur action. Les discussions sur la justice, sur son économie propre, sur ses rapports avec le droit, la loi et la vie humaine, font également de ce livre un instrument de première valeur pour le philosophe et le théologien. L'ouvrage en son entier contient un exposé solide des principes qui forment les assises de la civilisation chrétienne. Ce qui ajoute à son universalité un caractère incontestable d'actualité.

— ■ ○ ■ —

PRIX : \$3.00

En vente à **LA LIBRAIRIE DOMINICAINE**
5375, Av. N.-D. de Grâce — Tél. WA. 6765 — Montréal-28

NOUVEAUTÉS DÉCEMBRE 1948

La vie est-elle absurde ? <i>par Paul Coulet, S. J.</i>	\$1.25
L'Eglise des Apôtres et des Martyrs, <i>par Daniel Rops</i>	3.00
Le sens chrétien de l'homme, <i>par Jean Mouroux</i>	1.75
Le concept de droit selon Aristote et S. Thomas, <i>par le T. R. P. Louis Lachance, O. P.</i>	3.00
Les trois tentations de l'apostolat moderne, <i>par Henry Duméry</i>	1.25
Obstacles et Recommencements, Vol. 4 Collection « Convergences », <i>sous la direction du Dr Biot</i>	1.25
Antoine de Saint-Exupéry, <i>par Maria de Crisenoy</i>	1.50
La vraie Russie des Soviets, <i>par David J. Dallin</i>	1.95
Comprendre nos enfants, <i>par S. de Lestapis, S. J.</i>	0.40
Théologie « Cahier IV », Collection « Etudes et Recherches »	2.50
Les mystères du christianisme, <i>par M.-J. Scheeben</i> . 840 pages Introduction et traduction <i>par A. Kerkvoorde, O. S. B.</i>	6.00
Histoire doctrinale de l'humanisme chrétien, <i>par F. Hermans</i> . 4 vol.	11.50
Les trois âges de la vie intérieure, <i>par R. Garrigou-Lagrange, O. P.</i> 2 v.	5.00
La Vie intérieure, <i>par L. Colin, C. Ss. R.</i>	1.25
Pas à pas avec Marie, Mère du Christ, <i>par Pierre Croidys</i>	1.75
Vocation de l'étudiant, <i>par Pierre Danchin</i>35
L'Eglise des Apôtres et des Martyrs, <i>par Daniel-Rops</i> . 720 pages	3.00
Amour et institution familiale, <i>par S. De Lestapis</i> . 300 pages	2.25
Le corps et l'âme, <i>par le Dr Biot</i>	1.25
Le poème de la parfaite consécration à Marie, selon L. G. de Montfort, <i>par le R. Père Poupon, O. P.</i> Edition complète	6.00
Le mal est parmi nous, <i>par P. Claudel, J. Maritain, G. Marcel</i> « Présences »	1.75
Le problème de la vie, <i>par le Dr Maurice Vernet</i> . « Présences »	1.35
Existentialisme chrétien, <i>par Gabriel Marcel</i> . « Présences »	1.35
Répertoire analytique de la musique française des origines à nos jours	5.00
Histoire du dogme catholique, <i>par R. Draguet</i>	0.50
Comment j'élèverais mes enfants, <i>par le R. P. Bousquet, O. P.</i>	0.35
Un saint chez les papas (Le père de sainte Thérèse), <i>par le R. P. M.-V. Masson, O. P.</i>	0.35
Norte frère l'enfant, <i>par H. Waltz</i>	0.75
La condition de la femme dans le monde mod. Message de Pie XII	0.30
L'art d'aimer ses enfants, <i>par Vérine</i>	1.50
Délivrez-les du mal, <i>par Vérine</i>	1.25
Chercheurs de Dieu, <i>par Vérine</i>	1.50
La Vie intérieure, <i>par le R. P. G. Foch, S. J.</i>	0.50
L'Eglise et le progrès du monde, <i>par le P. J.-D. Folghera, O. P.</i>	1.25
La vie intellectuelle, <i>par A.-D. Sertillanges, O. P.</i>	1.25
Richesses du dogme chrétien, <i>par Gaston Salet, S. J.</i>	1.60
Dialogue sur la perfection, <i>par sainte Catherine de Sienne</i>	0.20
Jeunesse et sacerdoce, <i>par G. Thils et L. Laloup</i>	2.25
Lettres du Père de Condren (1588-1641). 600 pages	2.25
Douze sermons sur le Christ, <i>par le Cardinal Newman</i>	1.35
L'Evangile de Jésus-Christ, <i>par M.-J. Lagrange, O. P.</i>	5.00
Introduction sur la perfection chrétienne, <i>par P. Burger, S. J.</i> 2 vol.	2.00

— ■ ■ ■ —

En vente à :

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE — TÉL. WALNUT 6765 — MONTRÉAL - 28

Une nouvelle édition du

Missel dominicain quotidien

Paraîtra au début de l'année 1949

Un prix spécial est offert aux souscripteurs

Reliure cuir : net \$5.00 — (par la poste : \$5.25)

*Les souscriptions devront nous parvenir pour le 15 décembre 1948,
et les missels seront expédiés dès réception d'Europe.*

Après le 15 décembre, le missel se vendra net \$5.50 (\$5.75 par la poste).

THÉOLOGIE

CAHIER IV

*Ce volume fait partie de la Collection « ETUDES ET RECHERCHES »
publiée par le Collège Dominicain d'Ottawa. Voici le sommaire :*

- A.-M. BRUNET, O. P. La prophétie de l'Immânû-El et le signe donné
à Achaz par Isaïe.
R. TREMBLAY, O. P. Corps mystique et l'Eglise visible.
J.-M. PARENT, O. P. La paternité de saint Joseph.
LOUIS GARDET Nature et méthode de la théologie musulmane.
S.-M. PIERRE, O. P. La société conjugale.
J.-P. AUDET, O. P. La philosophie et l'esprit chrétien.

PRIX : \$2.50

— ■ ■ —
En vente à LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE — TÉL. WALNUT 6765 — MONTRÉAL - 28

Revue mensuelle publiée à St-Hyacinthe, P. Q.

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »

ABONNEMENTS : CANADA : \$3.00 ; ÉTRANGER : \$3.25 ; AVEC LE ROSAIRE : 25 SOUS EN PLUS ;

LE NUMÉRO : \$0.30 ; ABONNEMENT DE SOUTIEN : \$10.00

DIRECTION : 3500, AV. LAVAL, MONTRÉAL-18

ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique

IMPRIMÉ À L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE, NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

